



La lettre du Collège de France

34

JUILLET 2012 N°34

SIX ANNÉES D'ADMINISTRATEUR

PIERRE CORVOL

HOMMAGES

JACQUES THUILLIER / JEAN LECLANT



COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —





34

SOMMAIRE

Éditorial	
Six années d'administrateur	3
Pr Pierre Corvol	

CHAIRES

L'océan et les changements climatiques : variations de la circulation océanique	Pr Édouard Bard	8
De la souris à l'homme et de la pailasse (du laboratoire) au lit du malade	Pr Philippe Kourilsky	9
Prévention du risque en médecine : d'une approche populationnelle à une approche personnalisée	Pr Pierre Corvol	10
Voir, c'est croire - 2	Pr Philippe Sansonetti	12
Tabou et transgressions	Pr Thomas Römer	13
La nécropole de la flotte romaine à Ravenne. Les fouilles récentes à Classe	Pr John Scheid	14
<i>Ofuda</i> – Images pieuses du Japon	Pr Jean-Noël Robert	15
D'autres langues que la mienne	Pr Michel Zink	16
Baudelaire moderne et antimoderne	Pr Antoine Compagnon	17
Hommage à Jacques Thuillier	Pr Roland Recht	18
Le principe de raison chez Leibniz	Pr Claudine Tiercelin	20
Robotique et santé	Pr Jean-Paul Laumond	21

INTERNATIONAL

PROFESSEURS INVITÉS

Aicha Ben Abed Ben Kheder	Les maisons de <i>Thuburbo Majus</i> (Tunisie) et leur décor mosaïqué	22
Christopher A. Faraone	Les amulettes grecques antiques	24
Antonio Panaino	Le feu dans la littérature vieil-avestique	26

HOMMAGES

Jean Leclant	27
Jacques Thuillier	30

PUBLICATIONS	34
--------------	----

AGENDA	38
--------	----

Six années d'administrateur

ÉDITORIAL



Pr Pierre Corvol
Administrateur du
Collège de France
titulaire de la
chaire de Médecine
expérimentale
entretien
Marc Kirsch

Vous avez été administrateur du Collège de France pendant six ans : quel aspect de votre action vous tient le plus à cœur ?

Le Collège de France a trois missions : l'enseignement, la recherche et la diffusion des savoirs. Je me suis particulièrement attaché à développer ce dernier aspect. À mon arrivée, le site internet existait déjà et diffusait des informations importantes concernant la vie du Collège ainsi qu'un certain nombre d'enregistrements et de documents consultables par les internautes. Il m'a semblé qu'il fallait faire davantage, afin que la somme de travail que représente la préparation des cours pour les professeurs ne soit pas réservée aux *happy few* qui ont la possibilité d'assister aux enseignements donnés dans les murs du Collège. Les moyens actuels de diffusion constituent une opportunité formidable de réaliser un tel projet. Nos installations étaient déjà très performantes, en particulier en matière d'enregistrement sonore,

et nos personnels très qualifiés pour toute la chaîne organisationnelle et technique – qui supposait en particulier le passage au numérique : nous avons donc pu entreprendre de mettre les cours à la disposition du public sous la forme encore peu familière en 2006 de podcasts. Le site est rapidement monté en puissance jusqu'à offrir l'essentiel des cours de la plupart des professeurs, chacun gardant évidemment la liberté de choisir ce qu'il souhaite diffuser. Le dispositif a été étendu aux colloques de rentrée et à des conférences ou séminaires importants.

Au départ, peu d'événements étaient filmés. Nous avons développé considérablement l'offre de documents vidéos grâce au concours financier des mécènes, et tout particulièrement de la fondation Bettencourt-Schueller, qui nous a permis de filmer et diffuser les cours et séminaires des professeurs et de traduire la plupart des cours en voix off en anglais, voire, pour certains, en portugais, en espagnol et même en chinois. Cet effort a été payé d'une manière remarquable : aucun d'entre nous n'aurait imaginé que nous puissions multiplier par cent l'audience du Collège. Et l'accueil de la presse a été enthousiaste.

Qui suit les cours du Collège de France ?

Nous avons cherché à le savoir pour être en mesure de connaître les attentes de nos auditeurs. Nous avons donc réalisé en 2009 et 2010 des enquêtes sur les publics des amphithéâtres et sur les internautes visitant le site web¹. J'ai été surpris, en prenant connaissance des résultats, de voir par exemple que plus de la moitié du public présent sur place suit au moins deux séries de cours. Autrement dit, des gens qui sont suffisamment spécialisés pour suivre un cours dans un domaine sont également avides de savoir dans d'autres domaines dans lesquels ils sont moins spécialisés. L'étude sur les internautes a mis en lumière l'existence d'une population jeune intéressée par les cours du

1. Cf. l'article de Henri Leridon dans la *Lettre du Collège de France* n° 29, juillet 2010.

Collège. En rendant visibles les caractéristiques d'un public « immatériel », très nombreux, elle amène les professeurs à tenir compte d'une nouvelle dimension.

Cette enquête constitue un point de référence qui permettra, lors d'études ultérieures, d'analyser les évolutions. La surreprésentation des internautes franciliens montre notamment que nous pouvons étendre davantage notre audience dans le reste du territoire. Cette action doit être poursuivie avec ténacité pour que la place du Collège de France dans la diffusion des savoirs s'impose dans la durée.

La recherche continue de s'appuyer sur l'écrit, de plus en plus numérisé. Qu'a fait le Collège dans ce domaine ?

Il faut souligner les réalisations du Collège en matière d'édition électronique. En éditant en ligne des textes d'archive ou des ouvrages inédits², nous constituons les bases d'un corpus numérique utile aujourd'hui pour les internautes et précieux pour l'avenir. La collection des *Leçons inaugurales* en ligne, par exemple, jalonne l'évolution des chaires et des disciplines au Collège de France. Depuis 2006, quarante-six chaires ont été créées, en incluant les chaires annuelles : on peut désormais consulter les leçons inaugurales en ligne, à la fois dans les disciplines traditionnelles et dans le cas de chaires orientées vers des problèmes sociétaux. Les leçons anciennes seront également numérisées. Ces textes, et les autres collections numériques du Collège, sont accessibles sous différents formats, à partir du site web.

Comment se situe le Collège de France par rapport aux autres offres de diffusion des savoirs en ligne ?

Les grandes universités américaines – Yale, le MIT, Stanford, etc. – mais aussi des institutions européennes ont développé des actions de diffusion en ligne parfois à grande échelle. Le Collège se situe bien dans cette compétition, mais avec très peu de moyens comparativement. Notre succès nous impose un nouveau défi, pour être en mesure de tenir notre rang au niveau mondial. Nous devons développer encore ces actions et solliciter notamment un soutien affirmé de la part des pouvoirs publics pour accroître la portée de la diffusion en direction du public, français et étranger. Pour y parvenir, il faut un effort concerté et extensif relayé par les universités, les écoles doctorales, les ambassades et les instituts français à l'étranger.

Depuis l'avènement d'Internet, la diffusion du savoir semble avoir pris une dimension plus importante qu'auparavant, où elle était en retrait par rapport à l'enseignement et à la recherche.

Internet a tout bouleversé en quelques années. L'enseignement au Collège a toujours été libre et gratuit, mais dans le V^e arrondissement. Il y avait à Paris un site unique, bien localisé dans le quartier latin. On y trouvait, parmi d'autres collèges puis institutions voisines, le Collège de France, où l'on pouvait se rendre pour suivre des enseignements qui n'existaient pas ailleurs. Cette situation n'avait pas fondamentalement évolué. Aujourd'hui, tout a changé. Le Collège de France n'est plus

seulement parisien, il déborde toutes les frontières. Il est devenu ubiquitaire par le pouvoir des réseaux mondiaux, tout en restant fidèle à son esprit. Les nouveaux systèmes de diffusion offerts par l'évolution rapide de l'Internet ont ouvert la voie à des pratiques qui n'étaient pas possibles il y a seulement dix ans. Nous tenons compte de l'évolution des comportements et nous adaptons notre offre en conséquence, du point de vue des contenus mais aussi des aspects techniques : ainsi, la prochaine version du site sera adaptable à tous les supports, et notamment les terminaux mobiles. Une application pour smartphones sera bientôt disponible.

En ce qui concerne les usages, je me réjouis qu'un nombre significatif de visiteurs déclarent se servir des documents consultés ou téléchargés pour leur propre enseignement et leur recherche. Le Collège est donc le point de départ de toute une chaîne de diffusion du savoir : c'est l'un des objectifs que nous voulions atteindre. Ce succès récompense le fait que les cours du Collège proposent des contenus vraiment originaux, renouvelés chaque année, qui sont à la fois très exigeants et malgré tout accessibles, ou en tout cas présentés avec un véritable souci pédagogique. C'est un encouragement à poursuivre cette mission généreuse, magnifiquement servie par les nouveaux moyens de diffusion dont nous avons la chance de disposer aujourd'hui.

Quelle est l'ambition du Collège de France pour l'avenir ? Quelle doit être sa place dans le paysage de l'enseignement et de la recherche, à la fois en France et dans le monde ?

Le Collège est une institution prestigieuse et reconnue comme telle dans le monde entier. Il a une aura toute particulière dans les sciences humaines, auxquelles nous apportons beaucoup d'attention. Sa réputation dans ce domaine n'est plus à faire, comme en témoignent nos collègues étrangers qui considèrent le Collège comme une institution phare, sans équivalent dans le monde. Mais il faut souligner que ce sont actuellement les sciences « dures » qui recueillent les neuf dixièmes des crédits de recherche. Nos laboratoires, pour la plupart, exigeaient une rénovation majeure du fait du caractère hautement technique de la recherche. Nous déployons des efforts considérables qui sont en train d'aboutir à une véritable renaissance des laboratoires sur le site Marcelin Berthelot. Certains sont créés, d'autres étoffés ou renforcés. Tel est le cas de la biologie dont les forces vives se sont regroupées en un centre unique, le Centre interdisciplinaire de recherche en biologie (CIRB), qui rassemble 16 équipes de recherche. Il met à la disposition des biologistes des personnels techniques et administratifs, ainsi qu'un plateau technique partagé. Un effort similaire en moyens, en personnel, en locaux et en équipements est programmé pour le développement des activités de recherche en physique et en chimie. Les chiffres sont éloquentes : en 2006, le Collège comptait environ 150 chercheurs et techniciens sur le site Marcelin Berthelot ; en 2013, ils seront près de 450.

Le renouveau de laboratoires de recherche expérimentale conduit à entreprendre des rapprochements et des collaborations grâce notamment à PSL et en particulier à nos relations étroites avec l'École normale supérieure (ENS), ainsi qu'avec l'École supérieure de physique et de chimie industrielle, l'École nationale supérieure de chimie de Paris et l'Institut Curie. Ainsi,

2. Cinq collections sont consultables sur le portail *OpenEdition* accessible à partir du site internet du Collège de France (onglet publications) : *Leçons inaugurales*, *Annuaire*, *Lettre du Collège de France*, *Conférences du Collège de France*, *Philosophie de la connaissance*.

dans les trois grands domaines que sont la biologie, la chimie et la physique, nous avons ou nous aurons dans un proche avenir des centres de tout premier plan, organisés de manière complémentaire et bien articulés.

Cet effort devrait contribuer à faire reconnaître la recherche menée dans nos murs. Il contribuera à renouveler l'image de l'institution tout entière en prolongeant vers un avenir prometteur les voies d'un passé jalonné de grandes figures du monde scientifique dont le nom est gravé dans nos murs et dans l'histoire des sciences.

Quel est le rôle d'une institution scientifique telle que le Collège de France dans la société et dans la vie politique au sens large d'un pays ?

Cette question est présente en permanence au cours de l'histoire du Collège de France. Elle est emblématique de la place faite au savoir dans une société. Le Collège doit garder une position de surplomb. L'un de ses rôles est de fournir, dans les domaines qui intéressent la vie de la société et la vie politique, des analyses aussi objectives que possible menées par des spécialistes dont l'intégrité scientifique est garantie par la reconnaissance de leurs pairs. En arrivant au Collège de France, les professeurs sont investis par la société d'une certaine responsabilité. La reconnaissance institutionnelle de leur expertise leur confère une autorité particulière : ils sont plus que des experts, ils deviennent en quelque sorte des référents dans leurs différentes disciplines. Ils ont aussi une fonction critique, et deviennent des acteurs de la vie politique au sens large.

La force du Collège de France réside dans sa capacité à choisir les meilleurs enseignants et chercheurs dans toutes les disciplines grâce à sa procédure de sélection des professeurs titulaires de chaires pérennes. Je soulignais, au moment de prendre mes fonctions d'administrateur³, que le Collège était, certes, une assemblée de grands savants, mais qu'il n'était pas une tour d'ivoire. Il a tissé avec le monde économique et social des liens solides, avec l'intention notamment de rendre disponibles les apports de la recherche fondamentale et de les mettre à la disposition de ses publics. Voilà pourquoi nous avons souhaité que le Collège de France complète son offre d'enseignement par la création de chaires annuelles sur des grandes questions d'actualité, sur des sujets scientifiques émergents ayant une vaste portée sociale. Les chaires créées sur des sujets tels que l'innovation technologique, le développement durable, les savoirs pour lutter contre la pauvreté, la création artistique, les sciences numériques ont permis chaque année à un spécialiste reconnu du domaine de donner un cours qui a été diffusé sur le site web et traduit en anglais, comme pour les chaires pérennes.

Voilà l'esprit qui a présidé à la création de ces chaires. Voilà aussi pourquoi nous avons suscité le concours du mécénat sans nous départir des missions qui sont les nôtres depuis l'origine et sans aucunement empiéter sur les moyens qui nous sont alloués. Le processus de nomination des professeurs titulaires d'une chaire annuelle est conforme aux usages du Collège : chaque chaire annuelle est le résultat d'une décision concertée, après une réflexion de l'assemblée des professeurs,

qui mandate des collègues pour un travail préparatoire. Elles représentent une partie modulable de notre activité, définie en toute liberté. Notre comité international d'orientation scientifique et stratégique nous a confortés dans notre stratégie de création de chaires annuelles et de recherche de mécénat.

Nous avons ainsi bénéficié de l'enseignement de chercheurs réputés sur des thèmes d'actualité, et ces coups de projecteur réguliers ont contribué à la visibilité du Collège de France dans le paysage de la recherche et dans le grand public. Cette marque d'ouverture sur la société a été un bénéfice incontestable pour l'institution.

Les chaires annuelles peuvent apparaître comme une ouverture du Collège de France à une recherche appliquée ou finalisée, destinée surtout à répondre à des demandes sociales relevant plutôt d'une gouvernance politique de la science, tandis que les chaires pérennes représenteraient davantage la science « fondamentale ». Cette impression est-elle justifiée ?

La frontière entre recherche fondamentale – la recherche dite « pure » – et recherche appliquée – l'innovation et son exploitation, par exemple dans l'industrie – est poreuse. Il s'agit en réalité d'un continuum. Bien sûr, en sciences de l'information par exemple, on peut faire une recherche fondamentale reposant essentiellement sur des mathématiques très spécialisées, et on peut faire aussi une recherche appliquée, comme en robotique où l'on s'attache à développer un objet précis, avec de nombreuses applications potentielles. Dans les faits, la distinction est souvent moins aisée et il est rare que les deux aspects soient complètement indépendants l'un de l'autre.

Un certain nombre de professeurs des chaires annuelles du Collège, notamment dans le domaine de l'innovation technologique, ont également une vie d'entrepreneurs. J'en suis heureux, car cela montre que justement cette fameuse recherche dite « translationnelle », dont il est souvent question aujourd'hui en médecine, et qui veut assurer le passage de la recherche dite fondamentale à l'application aux malades, peut être menée par d'authentiques scientifiques qui ont aussi le souci de développer des applications de leurs recherches, ce qui peut déboucher sur la création d'une entreprise. Et cette recherche a des applications pratiques qui ne sont pas seulement une source de profit pour l'entreprise car elles ont très souvent des retombées plus larges et permettent d'améliorer les conditions de vie de beaucoup de gens. C'est en tout cas dans cette perspective que nous avons choisi les thèmes et le type d'enseignement donnés par ces chaires et que nous avons convaincu des mécènes de nous soutenir.

Comment est employé l'argent du mécénat ?

Le mécénat d'entreprise est souvent très orienté et exige davantage que des retours en terme d'image : il suppose que les activités de l'établissement bénéficiaire correspondent aux intérêts du mécène. Le Collège de France a eu la chance d'avoir des donateurs vraiment généreux et confiants, et leurs dons ont aussi favorisé des projets qui n'étaient pas seulement liés à l'enseignement et qui ont permis le financement de projets immobiliers comme la rénovation des bâtiments de biologie, de physique et de chimie – soit près de 16 000 m² – celle de la

3. Cf. l'éditorial de la *Lettre du Collège de France* n° 18, décembre 2006.

bibliothèque générale, celle du site de la rue Cardinal Lemoine, l'équipement des nouveaux laboratoires de biologie, de chimie et de physique, etc. Le mécénat a également servi aux actions de diffusion sur notre « campus numérique ». L'un de nos mécènes a aussi permis de créer un ambitieux système d'information et de gestion des bibliothèques.

Ce mécénat va être décisif pour la mise en œuvre du projet de réorganisation et de numérisation des archives, qui touche de près à l'histoire et à l'identité du Collège. En effet, à la bibliothèque générale du Collège rénovée, nous avons assigné une mission essentiellement patrimoniale en même temps qu'une mission de gestion des archives des professeurs et des enseignements donnés au Collège. Ces projets s'inscrivent dans la durée et demandent une réflexion prospective : pour ma part, je souhaiterais que chaque professeur puisse déposer au Collège un certain nombre de ses archives, et que les documents et correspondances relevant de son séjour au Collège puissent être versés aux archives et numérisés pour être exploitables. À terme, les recherches concernant l'ensemble des activités des professeurs du Collège pourraient être faites sur place.

C'est d'ailleurs l'apport d'un nouveau mécénat qui nous permet d'entreprendre dès aujourd'hui la numérisation des plaques photographiques de Marey, de photographies de la chaire d'Histoire du monde indien, de documents du laboratoire d'anthropologie sociale, ainsi que des cahiers de Claude Bernard.

La fondation du Collège de France, créée en 2008, apporte elle aussi un soutien à des projets de recherche en sciences humaines et sociales comme en sciences fondamentales. Ces budgets représentent un appoint précieux qui contribue à l'indépendance du Collège et à la liberté de ses chercheurs.

Tous ces apports sont d'autant plus utiles que le budget actuel de fonctionnement du Collège de France a été fixé il y a quatre ans et n'a pas évolué depuis, en dépit de l'inflation et du surcroît de charges engendrées par les nouveaux espaces de recherche, qui vont augmenter encore de façon considérable avec l'achèvement de la rénovation du bâtiment de physique et de chimie et sa remise en service. De plus, les budgets immobiliers, comme ceux de la rénovation du site Cardinal Lemoine, ne tiennent pas compte des déménagements nécessaires pour que nos collègues puissent continuer à travailler pendant les chantiers : là encore, il faut trouver des financements supplémentaires.

Le Collège de France a connu un autre changement important avec la création du PRES Paris Sciences et Lettres (PSL) et l'obtention de l'Idex. Le Collège appartient désormais à un grand ensemble. L'avenir est-il au travail collectif et à la mutualisation ?

C'est un avenir en gestation. Créer PSL était une décision importante et complexe, dont j'ai rappelé récemment les enjeux⁴. C'est une opportunité de plus pour donner à notre institution les moyens de consolider sa position au premier rang de la recherche française. En participant, dès son origine, à ce projet, j'ai souhaité transformer les tentatives encore limitées de coopération avec l'ENS en un puissant pôle de recherche et d'enseignement supérieur. Soucieux de préserver, dans cette entreprise

commune, l'identité de chaque partenaire, j'ai œuvré pour que nous gardions la maîtrise de nos projets et de nos budgets. Pour le prochain contrat quinquennal qui couvrira la période 2014 à 2018, le Collège de France, comme chacun des autres participants de PSL, aura un contrat séparé. Cela signifie clairement que notre politique, celle de l'ENS et des autres partenaires de l'Idex PSL sont préservées et individualisées dans nos contrats respectifs. Il y aura *en plus* un contrat PSL, qui représente un financement supplémentaire pour le Collège comme pour ses partenaires. Ajoutons que PSL et le plan Campus nous ont également donné l'opportunité de bénéficier de crédits consacrés à l'immobilier, qui vont permettre de moderniser et de restructurer le site Cardinal Lemoine et ses bibliothèques. C'est un projet de longue haleine et qui suppose de compléter les dotations de l'État en recourant au mécénat, mais qui a été grandement facilité du fait de notre participation à PSL.

En réalité, il n'était pas envisageable que le Collège reste immobile et se complaise dans un splendide isolement au moment où se mettent en œuvre des réorganisations majeures de l'Université et de la recherche. Ce mouvement ne touche pas seulement la France : il se produit également en Allemagne et dans d'autres pays européens. Il est nécessaire de regrouper la recherche de haut niveau des différentes disciplines dans des centres d'excellence plus à même de réunir les moyens considérables qui sont nécessaires à leurs activités pour être compétitifs, rester à la pointe, et attirer les étudiants.

En quoi consiste la coopération avec les écoles doctorales ?

Le Collège de France a pour vocation d'enseigner de façon libre la recherche en train de se faire et les découvertes en cours. Il n'est pas en charge de la formation d'étudiants. Pour autant, le Collège ne peut pas ignorer qu'il s'inscrit dans un système d'enseignement supérieur auquel il doit, lui aussi, apporter sa contribution. Le public qui assiste aux cours et séminaires du Collège de France a toujours comporté des étudiants car ils y trouvent un enseignement différent et complémentaire de celui qu'ils suivent à l'Université. À titre d'exemple, les cours d'un scientifique également patron d'une start-up en biotechnologies apportent des informations difficiles à trouver par ailleurs, et dont les étudiants peuvent tirer profit. Mais il nous est vite apparu, en réalité, que le type d'enseignement donné au Collège de France, aussi bien dans les sciences humaines et sociales que dans les chaires annuelles ou dans les sciences fondamentales, correspondait à une véritable demande de la part des doctorants.

Avec l'accord des Écoles doctorales, les étudiants doctorants assistant à ces enseignements peuvent valider une partie de l'enseignement qu'ils sont tenus de suivre dans le cadre de leur cursus doctoral. Ce faisant, nous respectons à la fois la mission de formation de l'Université et celle du Collège de France. En 2012, le dispositif concerne toutes les chaires : tous les cours, séminaires, colloques et conférences invitées sont proposés à la validation des écoles doctorales avec lesquelles nous avons des conventions. À l'heure actuelle, plus de 200 étudiants doctorants suivent les cours d'un professeur. Ils proviennent de 29 écoles doctorales différentes, aussi bien en sciences humaines et sociales que dans les sciences dures. C'est une manière d'attirer au Collège des publics jeunes qui bénéficient

4. Cf. l'éditorial de la *Lettre du Collège de France* n° 32, octobre 2011.

pleinement de ces enseignements très spécialisés. Nous pouvons sans doute faire encore mieux pour attirer les doctorants, au prix d'un effort supplémentaire de promotion. Le succès de ces actions, dans un contexte de concurrence, exige un suivi constant et une grande persévérance.

Est-il facile de passer du métier de chercheur et de professeur à celui d'administrateur d'une institution telle que le Collège de France ?

C'est un changement très important qui conduit à exercer des responsabilités nouvelles et différentes de celles auxquelles on est habitué dans un service hospitalier ou un département universitaire. Les objectifs que je m'étais fixés avec mes collègues du bureau du Collège nécessitaient un engagement sans faille et de profonds réaménagements administratifs pour que le Collège puisse continuer d'accomplir ses missions. C'est ainsi que j'ai eu à mener :

1. le passage à la LRU sur le plan administratif : le Collège est aujourd'hui autonome et peut par exemple opérer lui-même des recrutements et gérer les postes dont il dispose ;
2. la création des comités *ad hoc* qui étaient nécessaires pour le passage aux compétences élargies et qui ont permis d'améliorer le dialogue social au sein de l'établissement ;
3. la création du pôle de recherche et d'enseignement supérieur (PRES) PSL (dont la structure juridique est une fondation de coopération scientifique), évoqué ci-dessus ;
4. le projet de l'Institut des civilisations : ce projet, outre son intérêt scientifique, devrait permettre au Collège de bénéficier de 45 millions d'euros en partenariat public-privé au titre du plan Campus ;
5. la participation du Collège au projet IDEX de PSL : elle marque l'intégration du Collège à la collaboration académique et scientifique avec les institutions membres de PSL, et garantit le financement de grands projets scientifiques.

La réorganisation des services administratifs a demandé des efforts considérables et une grande mobilisation des personnels. Ces changements ont permis de préparer l'avenir à travers la nécessaire modernisation du Collège.

Par ailleurs, j'ai été soucieux de développer une politique sociale en direction des personnels. Il en résulte une série de mesures telles que l'augmentation des crédits de formation, l'augmentation des primes grâce à la loi LRU, qui permet un intéressement administratif et financier des personnels à leur activité, la mise en place d'un bilan social, grâce auquel chacun peut se situer dans la vie du Collège.

Je me suis efforcé d'accroître le dialogue entre les différents personnels travaillant au Collège et d'améliorer leurs conditions de vie et de travail. J'ai œuvré dans ce sens en créant un intranet pour améliorer l'information à l'intérieur de l'institution, en profitant de la réouverture de la cafétéria rénovée pour en faire un lieu d'échange et de convivialité, en favorisant la fondation de l'association des Chadocs (jeunes chercheurs et doctorants du Collège) et en soutenant son activité. J'ai également souhaité accroître les échanges entre les professeurs par l'instauration de séminaires de deux jours qui permettent de mener une réflexion approfondie sur de nouvelles pistes concernant

la vie scientifique (nouvelles chaires à créer,...) et les grandes options stratégiques du Collège (place du Collège dans PSL,...). Enfin, j'ai voulu renforcer les échanges avec le public, au-delà des cours, au travers d'opérations telles que la fête de la science et les journées du patrimoine.

Vous avez également mis l'accent sur la politique internationale du Collège de France. En quoi consiste-t-elle ?

Nos activités internationales sont importantes et ont justifié la mise en place d'une cellule dédiée. Nous avons établi un modèle de convention pour la création de chaires d'accueil des professeurs du Collège de France dans des établissements étrangers. Seize conventions ont été signées avec des institutions situées sur presque tous les continents. Les professeurs peuvent « délocaliser » une partie de leur enseignement hors des murs du Collège. Nous recevons également tous les ans une quarantaine de professeurs invités et une cinquantaine de doctorants et post-doctorants étrangers, dont un tiers environ sont financés par le Collège. Nous avons organisé des cycles pluriannuels de conférences à l'étranger avec le réseau de coopération et d'action culturelle français à l'étranger et établi une convention de partenariat avec l'Institut français.

Un partenariat avec l'Agence universitaire pour la francophonie, lancé en 2008, permet l'organisation de visio-conférences entre les titulaires des chaires annuelles *Savoirs contre pauvreté* et *Développement durable* et des campus numériques installés dans des universités du Sud. Ainsi en 2010-2011, des visio-conférences ont été organisées avec les universités d'Alexandrie, Ouagadougou, Niamey, N'Djamena, Bamako, Dakar, Abidjan, Kinshasa, Hanoï, Danang et Vientiane.

En outre, depuis 2011, dans le cadre de la chaire Savoirs contre pauvreté, nous organisons un stage de formation annuel à destination de jeunes enseignants-chercheurs de pays du Sud, en partenariat avec l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et l'Agence française de développement (AFD). Par ailleurs, le Collège accueille régulièrement des événements internationaux de prestige. Nous poursuivons également l'effort de publication en langue anglaise d'un numéro annuel de la *Lettre du Collège de France* (6 numéros depuis 2005), et le développement du site internet en langues étrangères.

Enfin, autre exemple du rayonnement international du Collège, notre institution a patronné la création du Collège Belgique en 2009, exportant en quelque sorte son modèle d'enseignement libre, gratuit, non diplômant, et ouvert à tous grâce à une large diffusion utilisant les techniques les plus récentes.

Entre la fidélité à une tradition humaniste qu'il n'a jamais désavouée et l'ouverture aux idées et aux pratiques nouvelles, le Collège de France a su évoluer et avancer vers l'avenir. Promouvoir une recherche libre et œuvrer à sa diffusion pour tous, c'est une idée plus actuelle que jamais.

L'océan et les changements climatiques : variations de la circulation océanique

Xavier Giraud
CEREGE Aix-
Marseille

**Couvrant plus de 70 % de notre planète,
les océans redistribuent, avec l'atmosphère,
l'énergie que notre planète reçoit du Soleil.**

Les actions conjointes des vents et de la force de Coriolis induisent des courants de surface, la plupart connus depuis des siècles par les marins. Néanmoins, ceux-ci ne soupçonnaient pas l'existence d'un système beaucoup plus vaste, à l'échelle du globe, en lien avec les circulations des couches intermédiaires et profondes de l'océan. L'océan peut donc jouer un rôle majeur dans le système climatique, ne se limitant pas à une atténuation passive des variations atmosphériques.

La circulation océanique a-t-elle varié dans le passé et comment se comportera-t-elle dans le futur avec des modifications probables des températures, des pluies et des vents ? Pour tenter de répondre à ces questions, un colloque a réuni au Collège de France des océanographes de plusieurs pays. Dans sa présentation introductive, Édouard Bard a rappelé le rôle fondamental de l'océan dans la machinerie climatique, puis illustré les variations de la circulation océanique dans le cadre d'évolutions à long terme à l'échelle des siècles et des millénaires.

Harry Bryden (Centre national d'océanographie, université de Southampton) a fait le bilan des recherches sur la variabilité actuelle en Atlantique Nord, notamment le Gulf Stream et le courant de retour vers le sud. Les méthodes utilisées vont de l'analyse des données hydrographiques sur plus d'un demi-siècle à des mesures directes des flux d'eau sur une section instrumentée à 26.5° N entre la Floride et le Maroc. Une approche complémentaire est d'étudier les masses d'eau de l'Atlantique Nord, plus haut en latitude, pour suivre leur plongée au niveau des mers nordiques et de la mer du Labrador. Monika Rhein (Institut de physique environnementale, université de Brême) a décrit des recherches récentes fondées sur des lignes de mouillages instrumentés ainsi que sur la pénétration dans l'océan de traceurs chimiques comme les fréons d'origine anthropique. Les séries temporelles illustrent une complexité à court terme qui serait liée à l'oscillation nord-atlantique (ONA), mais elles sont encore trop courtes pour distinguer une tendance de long terme. Gilles Reverdin (Laboratoire d'océanographie et du climat, CNRS-IRD-UPMC Paris) a montré

comment la combinaison des données des satellites altimétriques et des bouées dérivantes, permet de cartographier les courants de surface et de décrire un système de « supergyre » de l'hémisphère sud, connectant les trois principaux océans. Les modèles numériques du couple océan-atmosphère permettent de faire des projections à long terme, tout en simulant la variabilité océanique de plus haute fréquence. Jochem Marotzke (Institut Max Planck de Météorologie, Hambourg) a fait le point sur la possibilité d'améliorer les prévisions climatiques en initialisant un modèle océanique avec les observations atmosphériques. Ces travaux de modélisation montrent l'importance de la prise en compte du couplage dynamique atmosphère-océan pour prévoir les températures de surface en Atlantique Nord et en Europe au cours de la prochaine décennie.

Dans le cadre du colloque, l'importance et la complexité du rôle de l'océan dans les échanges de chaleur planétaires et les interactions avec l'atmosphère, ont été illustrées à partir de l'exemple du courant des Aiguilles, au niveau de la pointe sud de l'Afrique. Mathieu Rouault (Département d'océanographie de l'université du Cap) a d'abord décrit l'influence de ce courant sur la météorologie régionale, puis montré comment une partie du courant retourne vers l'océan Indien, tandis qu'une composante s'échappe vers l'Atlantique par une série de tourbillons. Depuis 40 ans, le transfert d'un bassin à l'autre aurait augmenté de façon très significative, affectant l'hydrologie et la circulation de l'Atlantique Sud. Comme l'a ensuite montré Arne Biastoch (GEOMAR, Centre Helmholtz pour la recherche sur l'océan, Kiel) ce lien entre le courant des Aiguilles et la circulation Atlantique fait l'objet d'efforts de modélisation numérique dont la résolution spatiale est sans cesse améliorée pour simuler les tourbillons transitoires de façon explicite (voir figure).

Il ressort de l'étude des données et de la modélisation numérique que les variabilités de la circulation méridienne atlantique et de son impact climatique peuvent être comprises en tenant compte des influences des hautes latitudes des deux hémisphères, notamment des plongées en mer du Labrador et en mers nordiques, ainsi que des effets conjugués de multiples phénomènes ayant lieu dans l'hémisphère sud, notamment les échanges de masses d'eau au sud de l'Afrique, via le passage de Drake au sud de l'Amérique et au niveau des systèmes de vents d'ouest soufflant sur l'océan Austral.

Pr Édouard BARD
Évolution du climat et de
l'océan

Colloque organisé le 30 mars 2012

Programme et vidéos en ligne : www.college-de-france.fr

Crédit figure. A. Biastoch GEOMAR-Kiel

De la souris à l'homme et de la pailleasse (du laboratoire) au lit du malade

From mice to men and bench to bed

Philippe Kourilsky
L'exposé ci-dessous présente les quelques lignes de force qui ont structuré les réflexions et les débats du colloque.

Une première question est celle des modèles animaux. Ceux-ci fournissent une source irremplaçable de connaissances immunologiques, mais manquent de prédictibilité pour ce qui concerne leur exploitation médicale pour l'homme. L'étude du poisson-zèbre, de la lamproie, des oiseaux et surtout de la souris est formidablement instructive. Le biologiste éprouve un véritable émerveillement devant la découverte chez la lamproie d'un système immunitaire fondé sur des bases moléculaires radicalement différentes de celui des mammifères, et néanmoins convergentes au niveau fonctionnel. Toutefois, les distances évolutives entre l'homme et la souris sont telles qu'elles brouillent nombre de prédictions que l'on peut formuler à partir de cette dernière. Il faut donc aussi identifier les caractéristiques immunologiques de l'homme, ou plutôt des hommes, avec leurs multiples singularités, et en tirer avantage pour développer des procédés de diagnostic, de prévention, de vaccination et de thérapie.

Or l'époque est propice, parce que les progrès récents des technologies permettent d'analyser beaucoup plus facilement et précisément le système immunitaire de l'homme. On peut désormais mesurer des centaines de paramètres à partir de quelques millilitres de sang ou de biopsies prélevées à l'occasion d'un acte médical ou chirurgical. L'imagerie, l'analyse des populations cellulaires, les techniques de séquençage de l'ADN et bien d'autres ne cessent de progresser. On peut coupler les études immunitaires à celles du désormais populaire « microbiome » de la flore intestinale qui intervient sur l'état du système immunitaire par divers relais, dont l'inflammation. On peut encore jeter des ponts de plus en plus nombreux avec les singularités génétiques de l'individu, bien au-delà des polymorphismes connus du système d'histocompatibilité HLA. L'analyse des millions de SNP (Single Nucleotide Polymorphism) qui diffèrent entre les génomes des individus, informe sur la

sensibilité à certaines maladies où à certains types d'infections. Au total, l'immunologie humaine, en tant que discipline « fondamentale » créatrice de connaissances, est aujourd'hui en pleine expansion.

Les nouveaux savoirs acquis dans les domaines de l'inflammation de l'immunorégulation et des infections ouvrent la voie à de nombreuses et importantes applications médicales, notamment dans le vaste champ des cancers. Encore faut-il rester réaliste et modeste. Réaliste, parce que les résultats obtenus, même sur l'homme, au niveau de la recherche, ne sont pas si faciles à convertir en protocoles et en produits utilisables, en prévention et en thérapie. Le chemin est très technique, (trop ?) long, coûteux et semé d'incertitudes, avec un taux de succès relativement faible. Modeste parce que l'immunologie – comme de nombreux secteurs de la biologie – est entrée dans l'ère de la complexité : non une complexité supposée et abstraite ; mais une complexité réelle fondée sur une masse considérable et croissante de données expérimentales qui nécessitent d'être mises en forme et interprétées avec des modèles et des instruments conceptuels nouveaux. Là se trouve un vrai défi pour l'avenir, un défi qu'affronteront les jeunes générations de chercheurs, qui devraient dès à présent s'y préparer.



Prévention du risque en médecine : d'une approche populationnelle à une approche personnalisée

Pierre Corvol **Fait remarquable et récent, datant de quelques dizaines d'années, notre planète prend de l'âge : le taux de mortalité baisse et l'espérance de vie s'accroît régulièrement.**

Autant dire que le type de maladies ou d'affections qui nous touchent évolue, avec un accroissement de la prévalence des maladies chroniques. Les maladies infectieuses qui ont dominé l'espérance de vie et la mortalité lors des siècles précédents cèdent désormais la place aux cancers et aux affections dégénératives. Parallèlement à cette évolution, nos sociétés s'avèrent de plus en plus exigeantes sur la qualité des soins et le besoin d'être mis à l'abri du risque de maladie. D'aucuns ont parlé de l'émergence d'une nouvelle obsession de la santé pouvant s'accompagner d'un refus croissant de la douleur, de la vieillesse, voire de la mort. Tel est le contexte d'une prévention du risque en médecine, revendiquée par nos concitoyens qui veulent éviter les maladies et retarder la mort, quel qu'en soit le prix.

Le séminaire de la chaire de Médecine expérimentale, « Prévention du risque en médecine : d'une approche populationnelle à une approche personnalisée », a traité de la prévention dite « de masse », appliquée indistinctement à l'ensemble d'une population et de la prévention ciblée, personnalisée, « à la carte ». Cette dernière devient possible, grâce à l'analyse des antécédents et des caractéristiques propres d'une personne donnée, dans son environnement. Le passage d'une prévention globale à une prévention personnalisée répond aux désirs des médecins et des patients.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) définit la prévention comme « l'ensemble des mesures qui visent à éviter ou à réduire le nombre et la gravité des maladies ou des accidents ». L'OMS distingue trois types de prévention ; seule la prévention primaire, qui cherche à éviter ou à retarder l'apparition d'une nouvelle maladie, était concernée par ce séminaire.

La prévention appliquée à l'ensemble de la population n'est pas chose récente. La variole a compté parmi les premières causes de mortalité aux XVIII^e et XIX^e siècles : on dénombrait à Paris 14 000 victimes dues à la variole en 1796 au moment où débutait la vaccination Jennérienne. Grâce à la vaccination systématique,

la variole a été éradiquée, exemple unique, mais ô combien capital, d'élimination d'une maladie par une prévention vaccinale de masse. Autre exemple historique d'un outil simple de prévention à large échelle : la pratique de l'asepsie par le lavage des mains due au médecin obstétricien austro-hongrois Ignace Semmelweis qui démontra de façon rigoureuse que cette mesure hygiénique diminuait la mortalité par fièvre puerpérale dans les maternités de Budapest où cette procédure était appliquée.

En 1902 fut promulguée en France la Loi relative à la protection de la santé publique, à la suite des graves épidémies de peste survenues à Marseille. Elles furent à l'origine de plusieurs mesures sanitaires d'ordre général : les maires furent rendus responsables de la lourde tâche d'assurer l'hygiène dans leurs communes. Émergèrent ainsi une vue et une organisation collective de la médecine avec des moyens détaillés, des dépenses obligatoires et même des pénalités prévues par la loi en cas de non respect des mesures de police sanitaire. On lui doit la prévention des épidémies avec la vaccination antivariolique rendue obligatoire ou les visites sanitaires qui permettaient de pénétrer jusque dans les immeubles pour s'assurer que la population ne courrait pas de risque du fait d'un environnement hygiénique insuffisant. Forts de cette approche hygiéniste, les succès en terme de gains de vie ont été appréciables. La tuberculose avait par exemple régressé avant même que n'apparaissent les premiers traitements antituberculeux à la fin des années 1940.

C'est au lendemain de la Seconde Guerre mondiale que fut initiée une épidémiologie moderne au service de la prévention, avec la mise en place des grandes études observationnelles prospectives. La première et la plus importante de ces études fut débutée en 1948 à Framingham, aux États-Unis. Le projet initial était de comptabiliser les maladies cardiovasculaires nouvellement apparues pendant une génération et de les relier aux caractéristiques biométriques et biologiques des patients. Premier et remarquable exemple d'épidémiologie dite « explicative », l'enquête de Framingham a permis d'identifier les principaux facteurs de risque responsables des maladies cardiovasculaires : l'hypertension artérielle, le tabagisme et l'hypercholestérolémie. Elle est à la base de la prescription des traitements médicamenteux de l'hypertension artérielle dans les années 1970 et de l'hypercholestérolémie en 1985 ; elle a ouvert ainsi la voie à un

Légende image. Louis Juvet dans *Knock* (1951). © DR

Pr Pierre CORVOL
Médecine expérimentale



progrès médical majeur, eu égard à la très forte prévalence des maladies cardiovasculaires.

Aujourd'hui, il devient possible de personnaliser les mesures de prévention chez chacun, sachant toutefois que les données sur lesquelles reposent ces mesures proviennent de l'analyse d'une population étudiée, à un moment donné, dans un contexte donné. On dispose ainsi d'algorithmes de prédiction du risque cardiovasculaire dont le calcul repose sur des facteurs tels que l'âge, le sexe, la consommation de tabac, les mesures de pression artérielle, de cholestérol. D'abord fondés sur l'enquête de Framingham aux États-Unis, ces scores de prédiction sont applicables à notre environnement grâce aux études menées en Europe ou en France. Ils permettent de calculer chez un patient la probabilité de survenue d'une affection cardiovasculaire mortelle ou non, dans les cinq ou dix ans, avec une certaine marge d'erreur.

Une politique de prévention du risque au niveau de la population comporte plusieurs volets : la vaccination prévient les épidémies de maladies infectieuses et s'applique maintenant aussi à la prévention de certains cancers ; les campagnes de communication stigmatisent les comportements individuels et collectifs à risque (tabagisme, comportements alimentaires, alcoolisme, sexualité non protégée, etc.) et font la promotion d'habitudes « vertueuses », comme l'exercice physique ou une alimentation riche en fruits et légumes. Un des buts majeurs de la prévention est de réduire la mortalité évitable, comme celle liée au tabagisme, qui représente encore en France un tiers des décès cardiovasculaires (60 000 morts annuellement) ; enfin, les campagnes de dépistage permettent de diagnostiquer et de traiter tôt différentes affections : maladies cardiovasculaires chroniques, cancers, dégénérescence maculaire liée à l'âge, etc.

La prévention du risque en médecine doit continuellement s'adapter pour tenir compte de l'évolution du contexte sanitaire et médical. De nouvelles maladies infectieuses sont apparues (sida, affections liées aux prions, grippe aviaire, pour ne citer que quelques exemples) dont certaines peuvent être prévenues par le développement de nouveaux vaccins. La prévention des cancers et des affections chroniques s'articule sur la recherche des caractéristiques individuelles des patients : biométriques, biologiques, génétiques, données de l'imagerie médicale, etc. Les patients eux-mêmes peuvent s'associer aux mesures de prévention par l'autosurveillance et l'utilisation de l'Internet (télémédecine, e-santé) La validation et l'estimation de la valeur prédictive des nouveaux indicateurs de prévention individuelle requièrent de nombreuses études prospectives et donc du temps et des financements importants. Ainsi, la découverte de la séquence du génome humain au début des années 2000 a pu faire penser à un moment que l'on pourrait prédire le risque de survenue de maladie en se fondant sur les variants des gènes d'un individu. Le séquençage du génome humain fit espérer une prévision « à la carte » de la survenue des maladies complexes. Force est de constater, douze ans plus tard, que tel n'est pas le cas et qu'il serait aujourd'hui hasardeux de faire un pronostic pour les 10 ans à venir. Ce constat décevant ne signifie pas que nous n'ayons pas obtenu des progrès importants en pharmacogénétique ou dans le traitement personnalisé de plusieurs types de maladies.

Le séminaire a aussi abordé la question provocatrice d'une extension possible de la prévention primaire des maladies cardiovasculaires par le traitement médicamenteux d'une population réputée normale. « Normal et pathologique » ont été longtemps considérés comme deux entités clairement distinctes. À juste titre sur le plan de la prévention ? Peut-être pas, car si l'on considère les relations existant entre les chiffres des facteurs de risque (pression artérielle, cholestérolémie, etc.) et la mortalité par accident cardiovasculaire, on observe une relation continue, sans effet de seuil. Traiter une population dite « normale » pour éviter la survenue d'un accident cardiovasculaire devient une option à considérer chez une personne dont le premier risque, incontournable, est l'âge ! De fait, traiter systématiquement les facteurs de risque à partir d'un certain âge (55 ans ?) est envisageable parce qu'il existe des médicaments génériques à faible dose, peu coûteux et remarquablement bien tolérés. Cette stratégie de prévention est particulièrement attractive dans les pays en voie de développement où la prévalence de ces affections ne fait que croître. Changement de seuils d'intervention en prévention cardiovasculaire et évolution du contexte économique du médicament : voici un exemple de nouveaux paramètres dans l'équation de la prévention cardiovasculaire.

La prévention du risque en médecine est par essence multidisciplinaire. Elle fait appel aussi bien aux sciences fondamentales qu'aux sciences humaines et sociales, notamment l'économie, la démographie, l'anthropologie et la sociologie. Toute mesure de prévention implique au préalable une réflexion sur le but recherché, les moyens alloués et la stratégie à utiliser. Elle nécessite une estimation du rapport coût/bénéfice que l'on peut en attendre. Sa mise en œuvre est *in fine* une décision éminemment politique. Le séminaire a repris de façon multidisciplinaire les déterminants, les écueils potentiels et les possibilités nouvelles de la prévention qui, si elle reste aujourd'hui fondée sur une approche populationnelle, se déclinera au niveau individuel dans les années à venir.

Sont intervenus

H. LERIDON (Institut national d'études démographiques, Paris).
La prévention dans la transition épidémiologique

R. GUESNERIE (Collège de France, Paris).
À propos du concept économique de valeur de la vie humaine

P.-Y. GEOFFARD (École d'économie de Paris, EHESS).
La demande de prévention est-elle induite par l'offre ?

C. LE PEN (Université Paris Dauphine, Paris).
Prévention de masse versus prévention à la carte. Le point de vue de l'économiste

M. LAW (Barts and the London School of Medicine, Londres).
The polypill concept

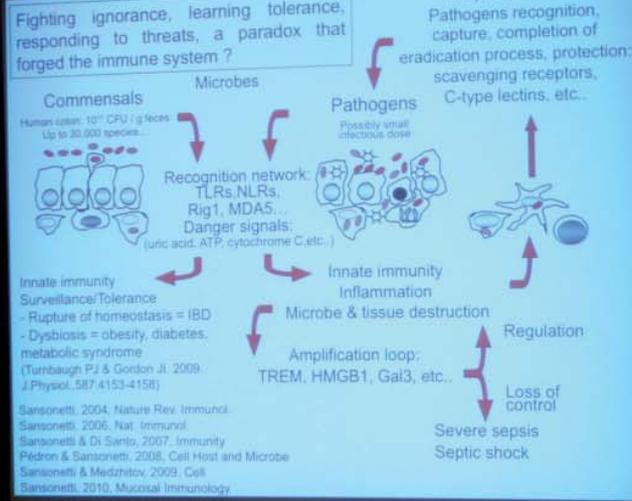
Joël MÉNARD (Faculté de Médecine, Université Paris Descartes).
Une vision populationnelle de l'utilisation des statines

N. POSTEL-VINAY (Hôpital Georges Pompidou, Paris).
Auto-soins et raisonnement collectif

X. JEUNEMÂÎTRE (Hôpital Georges Pompidou et Inserm, Paris).
Génétique et prévention personnalisée

P. LAURENT-PUIG (Hôpital Georges Pompidou et Inserm, Paris).
Génétique et médecine personnalisée : dépistage de masse, approche familiale et pharmacogénétique. L'exemple du cancer du colon

P. SANSONETTI (Collège de France et Institut Pasteur, Paris).
Vaccination de masse et vaccination personnalisée ?



Voir, c'est croire - 2 Seeing is believing-2, superresolution meets superbugs

Philippe
Sansonetti

La session du matin – *A vision of cell infection at superresolution* – illustre les progrès extraordinaires réalisés en matière de superrésolution en imagerie cellulaire.

La « barrière optique » en matière de résolution est de 200 nm. Il existe donc un fossé entre ce niveau maximum de résolution imposé par les lois fondamentales de l'optique et celui de la microscopie électronique qui est de l'ordre du nanomètre, c'est-à-dire de l'ordre de résolution d'une molécule. Il serait pourtant essentiel de combler ce fossé car l'incursion de la microscopie photonique dans cette zone y apporterait sa versatilité : sondes multicolores, observation tri-dimensionnelle, capacité de capturer la dynamique des interactions moléculaires (FRET) et possibilité de suivre les événements en temps réel. Toutes propriétés essentielles à l'analyse fine des interactions moléculaires prévalant au développement des processus infectieux. Un certain nombre de nouveaux outils optiques, éventuellement combinés au traitement mathématique des images (STED, PALM), amènent maintenant régulièrement la résolution aux alentours de 10 nm. Ceci représente un pas énorme dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la « superrésolution ». Cette évolution a été illustrée par la *keynote lecture* donnée par Antoine Triller (IBSEN, ENS, Paris) dont l'étude de la dynamique de positionnement des récepteurs post-synaptiques lors de l'engagement par leurs ligands a amené des avancées significatives, y compris par l'utilisation de nouveaux chromophores comme les « quantum dots ». C'est une véritable chimie de l'imagerie *in cellulo* qui est en train de se mettre en place. Plusieurs présentations ont complété ces approches : « microscopie de force atomique » permettant de saisir en temps réel les interactions entre bactéries/toxines et cellules grâce à la versatilité d'utilisation du « cantilever » qui est à la base de son fonctionnement. Sa combinaison avec la méthode PALM offre une superrésolution, jusqu'alors inimaginable, de la dynamique des composants cellulaires à l'échelle quasi moléculaire ; « Light sheet based fluorescence » combinant les approches classiques de sections optiques (microscopie confocale ou bi-photonique) avec la tomographie optique, l'excitation latérale et non verticale du fluo-

rophore, permet une illumination du plan focal. Cette méthode offre une utilisation directe de l'imagerie tridimensionnelle des objets. L'analyse de l'évolution d'organoïdes a été présentée, illustrant la qualité de ces approches pour étudier, par exemple, le développement et la différenciation d'une population organisée de cellules comme un épithélium. D'autres approches, plus appliquées, ont montré comment l'imagerie optique « superrésolutive » ou tendant à la « superrésolution », déchiffrait efficacement les propriétés des microbes et parasites pathogènes, ainsi que leur mode d'interaction avec cellules et tissus. Ce fut le cas de travaux sur la dynamique du flagelle du parasite Trypanosome, véritable « tapis-roulant » moléculaire permettant l'assemblage et l'homéostasie de ce flagelle ; de travaux sur la dynamique du désassemblage du virus VIH au niveau du port nucléaire que seule une approche « superrésolutive » a pu montrer ; de la dissection du mode de progression de la forme précoce du parasite du paludisme : le sporozoïte.

La session de l'après-midi – *A vision of tissue infection at superresolution* – considérait le terme de « superrésolution » dans un contexte beaucoup plus large d'amélioration de l'imagerie des processus pathologiques au sein des tissus comme infection, cancer, fibrose, allant de l'amélioration de la résolution de l'analyse optique de la cellule au sein des tissus, jusqu'à l'analyse de son contenu moléculaire par spectrométrie de masse. La session a été introduite par une *keynote lecture* de Vasilis Ntziachristos (Technische Universität et Helmholtz Center, Munich) qui a montré la puissance tant pour les approches fondamentales que pour l'imagerie médicale, de la combinaison de la fluorescence et de l'opto-acoustique. La spectrométrie de masse permet une véritable cartographie de la présence de peptides ou de lipides sur une coupe tissulaire ou à la surface d'un objet à étudier. La « superrésolution » procurée par la spectrométrie de masse, en terme d'identification moléculaire des composés présents, complète de manière spectaculaire la panoplie de techniques d'imagerie disponibles. Cette session s'est terminée par la démonstration de la puissance d'approche de la microscopie bi-photonique dans la dissection des voies de progression des micro-organismes au sein des tissus et leur effet sur les cellules épithéliales et immunitaires.

Pr Philippe Sansonetti
Microbiologie et maladies
infectieuses

Symposium en anglais organisé le 4 juin 2012

Guy Tran Van Nhieu (Collège de France) et Régis Tournebise (Institut Pasteur) ont activement participé à définir les objectifs de ce symposium et à en choisir les orateurs participants.



Tabou et transgressions

Micaël Bürki Pour le colloque de cette année, la chaire Milieux bibliques a réuni biblistes, assyriologues, spécialistes du Proche-Orient ancien à l'occasion d'un colloque interdisciplinaire.

Les intervenants ont été invités à traiter de la question du tabou et des transgressions, à partir de leurs disciplines et à travers leurs corpus de référence :

- **Bible** : M. Bürki (Collège de France), D. Erbele-Kuester (Faculté de Théologie, Bruxelles), D. Garrone (Faculté vaudoise, Rome), J. Hutzli (Université de Lausanne), C. Lanoir (Institut protestant de théologie, Paris), A. Lemaire (EPHE), J.-D. Macchi (Université de Genève), A. Marx (Université de Strasbourg), C. Nihan (Université de Lausanne), S. Olyan (Brown University, Providence, USA), M. Saur (Université de Kiel), O. Sergi (Université de Tel-Aviv), T. Römer (Collège de France).
- **Qumrân** : D. Hamidovic (Université de Lausanne).
- **Mésopotamie** : D. Charpin (EPHE), S. Démare-Lafont (EPHE), J.-M. Durand (Collège de France), L. Marti (CNRS), R. Pientka (Université de Marburg).
- **Grèce antique** : D. Jaillard (Université de Lausanne).
- **Égypte ancienne** : Y. Volokhine (Université de Genève).
- **Période mamelouk** : B. Martel-Thoumian (Université de Grenoble).

Au-delà de l'intérêt particulier de chaque contribution, la démarche comparative a favorisé des échanges transdisciplinaires et a guidé une réflexion commune.

Différentes contributions ont souligné l'absence d'un terme qui équivaldrait au mot « tabou », initialement emprunté par les anthropologues du siècle dernier aux langues polynésiennes. Il semble cependant que plusieurs caractéristiques de ce concept soient récurrentes dans les différentes sociétés abordées.

Ainsi, plusieurs communications ont relevé l'importance des interdits alimentaires comme marqueurs identitaires. Ces « manières de table », tel que l'interdit du sang dans l'ancien Israël, permettent en effet au groupe d'établir ses propres limites « de l'intérieur », et de définir ses modes d'appartenance et de reconnaissance. Il arrive également que les régimes alimentaires servent à décrire le groupe de l'extérieur. Cela peut ainsi s'avérer injustifié et caricatural comme le régime sans porc attribué aux

Égyptiens par Hérodote ou au contraire le reflet de la réalité socio-historique à l'image des Amorites, peuple nomade, mangeurs de truffes du désert et de viande crue. La fonction identitaire des régimes alimentaires est également mise en valeur lors des rencontres interethniques où les groupes minoritaires comme les juifs à la période hellénistique, sont obligés d'adapter leur pratique pour éviter leur exclusion des cercles d'influence de la cité.

Les relations sexuelles sont un domaine où les lois ont peu d'emprise et où les tabous permettent de définir les limites. Il a ainsi été question de la prostitution dans l'ancien Israël et de l'utilisation de cette métaphore dans le discours prophétique, du problème des mariages interethniques qui brouillent les frontières de la communauté, ou encore de la possibilité dans des situations exceptionnelles de braver des interdits fondamentaux comme celui l'inceste afin de préserver d'autres valeurs du groupe.

Des « tabous de contact » ont également été abordés. Ceux-ci caractérisent des lieux exclusifs, comme un sanctuaire ou la maison d'une grande prêtresse dont l'entrée est réservée aux seuls initiés. Certains objets, tels que les butins de guerre, ou même certaines personnes, telles que les premiers-nés, se voient attribuer un caractère sacré qui implique leur mise à l'écart du groupe. Leur « mise en contact » est ainsi conditionnée par l'observation d'un rituel ou de postures qui assurent la protection du reste du groupe.

La compréhension des interdits et des différentes formes de régulation nécessite la prise en compte du contexte économique et social dans lequel ils se développent ainsi que l'imaginaire collectif auquel ils se réfèrent. Les Assyriens, comme d'ailleurs les auteurs du Lévitique, opèrent une distinction fondamentale entre l'acte volontaire et l'acte involontaire. La prise en compte des fautes involontaires permet d'expliquer toute forme de malheur dont l'origine remonte au comportement de celui qui en est atteint. Ce sens de la responsabilité engendre de nouveaux interdits fixés par la science hémérologique qui détermine les jours fastes et néfastes dont la connaissance permet de limiter les fautes inconscientes. Les textes du judaïsme de l'époque perse expriment quant à eux un idéal où le droit serait placé sous l'autorité du temple. La loi du talion et les peines de mutilation qu'elle implique relèvent par conséquent plus d'une construction idéologique que de la réalité historique.

Colloque interdisciplinaire organisé les 11 et 12 avril 2012

Actes du colloque à paraître dans la collection « Orbis Biblicus et Orientalis », Academic Press Fribourg (Suisse).

Programme et vidéos en ligne : www.college-de-france.fr

Légende image. *Loth et ses filles* (1616) par Hendrick Goltzius (1558-1617). © DR

Pr Thomas RÖMER
Milieux bibliques



La nécropole de la flotte romaine à Ravenne. Les fouilles récentes à Classe

John Scheid

Un symposium, coordonné par les professeurs John Scheid et Jacopo Ortalli de l'université de Ferrare (Italie), sur la fouille internationale à Classe, s'est tenu au Collège de France en février dernier.

Il réunissait l'équipe de la fouille expérimentale qui s'est déroulée entre 2003 et 2005. Au cours de cette expérience, des équipes d'archéologues, provenant de régions d'Europe où l'archéologie funéraire a fait de grands progrès au cours des dernières années, ont fouillé en commun, chacun selon sa méthode de travail, un secteur de la nécropole de la flotte de l'Adriatique dont les tombes les plus anciennes datent de la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Les collègues allemands ont l'habitude d'effectuer d'abord une coupe de la structure découverte pour analyser la stratigraphie (qui était difficile à discerner puisque la partie fouillée de la nécropole était implantée dans une dune), avant de fouiller couche par couche le reste de la tombe. Les autres partenaires de l'expérience, les Italiens, les Français, les Suisses et les Luxembourgeois, ne tenaient pas compte de la difficulté due au sable de dune et procédaient en effectuant une fouille stratigraphique horizontale, en dégagant la structure couche par couche, et sans faire un sondage en vue de l'identification préalable de la stratigraphie.

Le chantier a été volontairement limité à une période de trois ans afin de pouvoir mener une réflexion commune sur les résultats et de publier, dans des délais raisonnables, la centaine de tombes qui a été mise à jour et analysée. L'équipe se trouve actuellement dans la phase de publication, et achève les longues études de laboratoire sur les matériels découverts.

Il est ressorti du symposium que les diverses méthodes de fouille, notamment celle des collègues allemands qui procèdent plutôt par coupes partielles des structures archéologiques avant de fouiller l'ensemble, et celle des autres équipes qui fouillent l'ensemble par strates horizontales, donnent en fait les mêmes résultats stratigraphiques. Ont été

aussi présentées les relations entre les tombes et les monuments funéraires, les débuts de synthèse sur les tombes à inhumations (Fiorella Bestetti, Bologne) et sur les tombes-bûchers. Henri Duday a évoqué le problème des urnes, et John Scheid a présenté et commenté avec Maria Romana Picuti les inscriptions découvertes au cours de la fouille. Le séminaire a également été l'occasion d'une discussion entre les participants et le public sur les premiers résultats.

Le lendemain, l'équipe s'est réunie à la fondation Hugot pour préparer le programme de publication et pour examiner des questions de détail sur les travaux qu'il reste à accomplir avant la confection du manuscrit définitif.

Membres des équipes d'archéologues

- France : Valérie BEL (INRAP), Patrice Méniel (CNRS), Henri DUDAY (CNRS-EPHE), Véronique MATTERNE (INRAP), John SCHEID (Collège de France)

- Suisse : Steffi Martin KILCHER, Christa EBNÖTHER (Université de Berne)

- Luxembourg : Jeannot METZLER, Catherine GAENG (Centre national de recherche archéologique)

- Allemagne : Marion WITTEYER (Archéologie régionale, Mayence), Peter FASOLD (Musée archéologique de Francfort)

- Italie : Jacopo ORTALLI (Université de Ferrare), Maria Grazia MAIOLI (Surintendance aux Antiquités d'Émilie-Romagne), Giovanna MONTEVECCHI, Cristina LEONI (Coopérative La Fenice, Bologne), Maria Romana PICUTI (Pérouse), Fiorella BESTETTI (Bologne)

Symposium organisé le 8 février 2012

Légende image. Secteur de la fouille de Classe (2004)

Pr John SCHEID

Religion, institutions
et société de la Rome
antique





Ofuda – Images pieuses du Japon

Josef
Kyburz

Par *ofuda* les Japonais désignent une sorte d'amulette ou de talisman imprimé sur une feuille de papier de petit format.

Le pèlerin, le fidèle, le simple touriste même, visite rarement un temple bouddhique ou un sanctuaire shintō sans s'en procurer, pour lui ou pour un proche. L'objet rappelle, de par son aspect et sa fonction, l'« image pieuse » de la tradition catholique. Bernard Frank (1927-1996) qui, depuis 1979, professait au Collège de France un cours d'iconographie bouddhique, en avait rassemblé lors de ses séjours au Japon une collection d'un millier de pièces, représentant les divinités du panthéon bouddhique, ensemble que sa famille donna en 2009 à l'Institut des hautes études japonaises.

L'occasion s'est présentée, l'année dernière, de montrer une sélection des plus belles pièces au musée national des arts asiatiques Guimet. Quelque cent quatre-vingts estampes ont été exposées, du 11 mai au 12 septembre 2011, dans ces mêmes Galeries du panthéon bouddhique où Bernard Frank, vingt ans auparavant, avait ressuscité en les sortant des réserves un ensemble de statues de déités bouddhiques qu'Émile Guimet avait rapportées de son voyage au Japon en 1876. Ainsi montrées, les images sur papier ont ajouté une dimension supplémentaire aux personnages déjà présents sous forme de sculptures. À l'instar de ce que Bernard Frank avait alors accompli pour la statuaire, une équipe de chercheurs du Centre de recherches sur les civilisations de l'Asie orientale a rédigé, pour les estampes, un catalogue descriptif qui a été publié avec le concours de plusieurs institutions, dont la Fondation Hugot du Collège de France.

Si l'exposition au musée Guimet a permis de porter ces images à la connaissance du public, elle pouvait aussi se concevoir comme le point de départ d'une étude à la fois systématique et synthétique des amulettes et talismans japonais. Comme c'est le cas des images pieuses chrétiennes, l'*ofuda* en tant que tel est en effet un sujet de recherche à peine exploré, y compris dans son pays d'origine. N'en existe à ce jour ni étude monographique, ni même de définition précise, et encore moins a-t-on essayé de circonscrire le vaste champ des objets que couvre ce terme. Dans l'intention de donner à cette étude à la fois un premier essor et une dimension internationale, s'est réuni, en mars dernier, un groupe de chercheurs aux compé-

tences diverses mais touchant de près ou de loin au fait religieux et à l'art de l'estampe. Quant aux participants, la Fondation du Japon a rendu possible l'invitation de huit membres d'éminentes institutions japonaises (National Institutes for the Humanities, Historiographical Institute of the University of Tokyo, International Research Center for Japanese Studies, universités Kokugakuin de Tokyo et Shuchiin de Kyoto, musée municipal de Machida, monastère Hokkekyō-ji d'Ichikawa), tandis que les neuf intervenants du côté européen provenaient du Collège de France, du CRCAO et, grâce à ce dernier, des musées d'ethnographie de Genève et Pitt Rivers de l'université d'Oxford, ainsi que de l'University of the Arts de Londres.

Le propos du colloque fut de donner un coup d'envoi à l'étude des amulettes et des talismans japonais en tant que genre, dans toute sa variété et à travers le temps. Ils se singularisent en effet selon la forme, la taille et le support matériel (papier, bois, tissu), ou encore selon les croyances, écoles ou sectes religieuses dont ils relèvent (bouddhisme, shintō, shugendō, croyances populaires, etc.). Ils diffèrent aussi par la façon dont ils sont fabriqués (inscription manuelle, estampage, impression mécanique) et peuvent être classés selon leur fonction ou raison d'être (amulette, talisman, charme magique, image de culte, *ex voto*, lettre de serment, etc.).

Plusieurs communications ont porté sur le contenu formel et les éléments signifiants : l'effigie et ses traits iconographiques, l'inscription et ses modalités, la formule votive ou incantatoire, le sceau en vermillon, les lettres sanskrites et d'autres symboles à caractère magique. Un choix de textes pertinents a montré l'usage pratique qu'on en faisait à l'époque pré-moderne. Trois interventions ont fait le rapprochement avec des pratiques, anciennes et actuelles, en Chine et en Inde, voire avec les images pieuses du monde chrétien. La présentation des deux autres collections européennes, d'Oxford et de Genève, a mis en lumière les particularités et la valeur respective de chacune, dues autant à la personnalité du collectionneur qu'à l'époque où elles ont été constituées. La table ronde de conclusion devait s'attaquer de front aux questions de définition et de classification, mieux préciser ce que l'on entend par ce terme et en délimiter le champ sémantique. L'imprécision dont souffre l'emploi du mot en japonais, le manque d'études synthétiques à ce sujet, n'ont cependant pas permis d'arriver à un consensus catégorique. Faute de temps aussi, le problème de taxinomie n'a pu être abordé et a finalement dû être remis à une réunion future, plus particulièrement consacrée à ce sujet.

Colloque organisé les 1^{er} et 2 mars 2012 à la Fondation Hugot du Collège de France

Actes du colloque publiés par l'Institut des hautes études japonaises au printemps 2013

Pr Jean-Noël ROBERT
Philologie de
la civilisation japonaise



D'autres langues que la mienne

Michel
Zink

Ce colloque s'est tenu dans le cadre du séminaire du professeur Michel Zink, du programme de recherche financé par son prix Balzan 2007 et des activités de l'Institut d'études littéraires du Collège de France.

Il portait sur les écrivains qui, par choix ou par nécessité, écrivent dans une langue qui n'est pas leur langue maternelle.

Après avoir souligné que ce colloque entrait en résonance avec celui qui l'avait précédé dans le même programme, expliqué la référence de son titre au roman d'Emmanuel Carrère, *D'autres vies que la mienne*, et montré comment les communications qui allaient être prononcées couvraient les divers aspects de la question, Michel Zink, dans son exposé d'ouverture, a insisté, en se fondant sur le *De vulgari eloquentia* de Dante, sur le sens de la liberté dont jouissait l'écrivain médiéval dans le choix de sa langue.

Pascale Bourgain (École des Chartes), en faisant apparaître que le latin au Moyen Âge, sans être la langue de personne, n'était pas une langue étrangère, et Karlheinz Stierle (université de Constance), en montrant pourquoi le titre de *Rerum vulgariū fragmenta* convient mieux que celui de *Canzoniere* au recueil des poèmes vernaculaires de Pétrarque, ont approfondi la réflexion sur le plurilinguisme médiéval.

Plusieurs communications ont exploré la situation toujours difficile et tragique après la Shoah, des juifs germanophones à l'égard de l'allemand, voire leur sentiment d'être dépossédés de toutes les langues : Jacques Le Rider (EPHE) à propos de Mauthner, Kafka et Canetti ; Claudine Haroche (CNRS) à propos de Aharon Appelfeld, avant de réfléchir sur les novlangues totalitaires (Klemperer, Orwell) ; John E. Jackson (université de Berne) à propos de Paul Celan.

D'autres communicants ont commenté leur expérience personnelle ou l'ont prise pour point de départ. Michael Edwards (Collège de France) a lu un de ses poèmes qui mêle l'anglais au français, et a expliqué le recours à chaque langue selon ses ressources rythmiques et lexicales. La réflexion de Luciano Rossi (université de Zurich) sur l'avenir de la culture européenne s'enracinait dans son propre parcours de philologue polyglotte,

d'Italien de naissance et de romaniste de profession dont la carrière s'est essentiellement déroulée en Suisse alémanique, tout en mêlant la philosophie politique, héritée de l'exemple de son père, à la philologie, autour du *Trésor* de Brunet Latin. Antoine Compagnon (Collège de France), après avoir rappelé le rôle que l'anglais, à la suite de circonstances familiales et en raison des goûts de sa mère, a joué dans sa formation, a insisté sur l'importance du jargon des fratries et des familles, avec des analyses fondées sur des passages de Proust.

Jean-Noël Robert (Collège de France et Académie des inscriptions et belles-lettres) a parlé de la situation des lettrés japonais, qui ne parlaient pas le chinois, mais en lisaient et en écrivaient les idéogrammes, et pouvaient ainsi entretenir dans cette langue avec des étrangers un « dialogue au pinceau ». Il a ainsi commenté l'émouvant entretien tenu de cette façon en chinois vers l'an 1600 entre un Japonais et un Coréen, prisonnier de guerre au Japon, dont chacun ignorait la langue de l'autre.

Se demandant si les mathématiques pouvaient être considérées comme une langue non maternelle que le mathématicien s'approprie, Michel Zink avait convié l'un d'eux, Jean-Paul Allouche (CNRS), qui a abordé et approfondi de nombreuses questions : les mathématiques comme langue étrangère, voire comme langue sacrée ; les mots des mathématiques ; la question de savoir dans quelle langue réelle on écrit les mathématiques et celle de l'influence sur elles de la langue utilisée ; la relation entre le langage mathématique et la poésie ; les mathématiques du langage et les tentatives de la linguistique générative.

À la fin de la première journée, Marc Fumaroli (Collège de France, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres) a analysé la rivalité du français et du latin dans la France de l'âge classique. Il a montré que certains esprits pétris de culture classique préféraient à l'imitation des auteurs ou des artistes antiques l'imitation directe et naïve de la nature, qui était précisément ce qu'avaient fait les Anciens eux-mêmes.

À la fin de la seconde journée, Yves Bonnefoy (Collège de France) a rappelé qu'au delà de la mise en relation des langues entre elles, il y a une autre langue qui, écartant l'artifice du concept, coïncide avec la vérité du monde par une reconquête des mots auxquels elle donne à tous le statut de « nom propre » : la poésie.

Pr Michel ZINK
Littératures de la
France médiévale

Colloque organisé les 10 et 11 mai 2012

Programme et vidéos en ligne : www.college-de-france.fr



Baudelaire moderne et antimoderne

Antoine Compagnon **Baudelaire semble un passage obligé de l'enseignement au Collège de France :**
Paul Valéry, Jean Pommier, Georges Blin ou, plus récemment, Yves Bonnefoy ont fait cours sur le poète des *Fleurs du Mal*.

Le cours et le séminaire de la chaire de Littérature française moderne et contemporaine ont porté, cette année, sur Baudelaire, figure moderne et antimoderne, figure ambivalente ou « irréductible », pour reprendre le mot de Georges Blin, qui voulait dissiper un malentendu en dénonçant l'identification fréquemment faite entre Baudelaire et la modernité.

Dans la continuité de cette réflexion, on s'est intéressé, principalement à partir des *Petits Poèmes en prose*, à la façon dont Baudelaire s'est opposé au monde moderne, dont il était pourtant incapable de se séparer. Il n'y a pas de modernité sans une forme de résistance à celle-ci et qui lui est inhérente. Le progrès, la presse, la photographie, la ville, l'art : autant de valeurs avec lesquelles le poète s'est trouvé en délicatesse. C'est le dernier Baudelaire, fort de ces ambivalences, qui a retenu l'attention.

À la suite du cours, un colloque s'est tenu pour étendre la réflexion à toute l'œuvre de Baudelaire, à la fois les poèmes et les écrits esthétiques. Plusieurs conférenciers se sont attachés à montrer un poète très sensible à la tradition littéraire et nourri d'une importante culture classique, dont il se fait tout autant l'héritier que le fondateur. Son rapport à l'allégorie en est une illustration. Tout en s'inscrivant dans une longue tradition, qui fait de l'allégorie une figure de révélation, Baudelaire pousse le récit allégorique vers sa faillite et son accomplissement paradoxal. Son rapport à la musique suit un mouvement comparable, qui fait osciller le poète entre un goût prononcé pour une musique ante-moderne – à travers notamment la chanson –, et un goût marqué pour ce qui va devenir la musique moderne – à travers la figure centrale de Wagner. Cette dualité se retrouve également dans les relations que le poète entretient avec le romantisme, dont la critique baudelairienne a tendance à le détacher ; si l'on prend souvent le « coucher de soleil romantique » comme l'évocation d'un monde en disparition, à l'état crépusculaire, on sous-estime en même temps le fait que le romantisme a toujours été un

coucher de soleil, et qu'à l'image des souffrances de Werther, il n'en finit pas de finir, sans pour autant parvenir à l'état de chaos. Figure de l'entre-deux, Baudelaire se nourrit de traditions paradoxales, qu'il dénigre tout autant qu'il les cultive. Restait alors à poser la question de la modernité de ses écrits, à la fois dans sa prose et dans ses vers mêmes, qui mettent en application la théorie développée dans *Le Peintre de la vie moderne*. Sur un plan plus large ont été interrogés les rapports de Baudelaire à l'histoire, à la pensée et à la philosophie, ainsi qu'à la mémoire ; il est difficile, dans son œuvre, de distinguer ce qui est de l'ordre du poétique et ce qui relève de l'éthique : *Fusées* et *Mon cœur mis à nu* témoignent ainsi des nombreux liens que l'on peut tisser entre ces deux domaines.

Ce fut enfin l'occasion de revenir sur la publication récente de notes inédites qu'Émile Benveniste avait consignées sur Baudelaire entre 1967 et 1969, sans leur donner un quelconque devenir. Le linguiste s'intéressait alors à une langue qu'il ne jugeait classique qu'en apparence et dont il ne parvenait pas à définir l'originalité. On a ainsi pu voir que les idées baudelairiennes sont systématiquement dédoublées : l'homme, le beau, le moderne sont équivoques et problématiques, autant que l'originalité absolue de Guys qui se détache sur un fond d'indifférence. Depuis près d'un siècle, Baudelaire est l'invité permanent du Collège, la figure après laquelle nous ne cessons de courir.

Sont intervenus

- Patrick LABARTHE (Université de Zürich).
Baudelaire et le « génie de l'allégorie »
- Pierre BRUNEL (Université Paris IV-Sorbonne).
Baudelaire et la musique : moderne ou antimoderne ?
- Jérôme THÉLOT (Université Jean Moulin - Lyon 3).
La prosodie comme travail et la question de l'histoire
- Patrizia LOMBARDO (Université de Genève).
Baudelaire et l'expérience de pensée
- Alain VAILLANT (Université de Paris X-Nanterre). *Modernité du vers, antimodernité de la prose : le paradoxe de la poétique baudelairienne*
- Paolo TORTONESE (Université Sorbonne nouvelle - Paris 3).
Baudelaire romantique et antiromantique
- Julien ZANETTA (Université de Genève). *Baudelaire et la mémoire du paysage*
- Pierre LAFORGUE (Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 Courbet).
Baudelaire et le réalisme en 1855
- Chloé LAPLANTINE (Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS).
Émile Benveniste et la modernité de Baudelaire : « Être moderne, c'est être vrai »

Colloque organisé le 10 avril 2012

Programme et audios en ligne : www.college-de-france.fr

Légende image. Charles Baudelaire photographié par Félix Nadar. © DR

Pr Antoine COMPAGNON
Littérature française
moderne et
contemporaine :
histoire, critique, théorie



Hommage à Jacques Thuillier

Pr Roland
Recht
Corinne
Maisant,
maître de
conférences

Le Collège de France et l'INHA (Institut national d'histoire de l'art) se sont associés pour un hommage à notre éminent collègue, le professeur Jacques Thuillier, décédé le 18 octobre 2011.

La séance a été introduite par le professeur Pierre Corvol, administrateur du Collège de France, et M^{me} Antoinette Le Normand-Romain, directrice générale de l'INHA. M. Corvol a rappelé que lors de sa leçon inaugurale, en janvier 1978, Jacques Thuillier avait insisté sur le fait que le travail de l'historien de l'art était humble et qu'il fallait à la fois beaucoup de science et de ferveur pour s'occuper du Beau. M^{me} Le Normand-Romain a souligné le rôle joué par J. Thuillier dans la genèse de l'INHA, ayant su convaincre Georges Pompidou de la nécessité d'une telle institution. La disparition du président a retardé la réalisation de ce vaste projet de trente ans mais Jacques Thuillier n'a cessé de se battre pour son aboutissement. Il a d'ailleurs confié une grande partie de ses archives personnelles à l'institution de la rue Vivienne.

Le professeur Roland Recht a accueilli les participants en les remerciant pour l'enthousiasme avec lequel ils ont accepté de témoigner ce jour, dans le cadre d'un hommage que nous lui devons, tout en se souvenant combien Jacques Thuillier était hostile à tout éloge de sa personne.

Deux présidents-directeurs honoraires du Louvre ont évoqué le grand concepteur d'expositions et de catalogues qu'était Jacques Thuillier. Ils ont rappelé tout ce que notre connaissance actuelle du xvii^e siècle lui doit. M. Michel Laclotte avait vécu comme une révélation l'exposition *Charles Le Brun* à Versailles (1963). Il a mis l'accent sur les batailles menées par J. Thuillier pour certaines acquisitions dans le cadre du Conseil artistique des musées mais aussi contre le projet de démolition de la gare d'Orsay, envisagée au début des années 1970. À côté des grandes expositions monographiques parisiennes (*de La Tour*, 1972, *Le Nain*, 1978-1979), M. Pierre Rosenberg a insisté sur celles que J. Thuillier a organisées en province : Blanchard, Baugin, Bellange, Bourdon, Boucher

de Bourges, etc. M. Jean-Pierre Cuzin, ancien chef du département des peintures du Louvre, a réuni un joli florilège de citations, mettant l'accent sur les remarquables qualités de plume de J. Thuillier. Ainsi, à propos des frères Le Nain, en 1978, il écrivait :

« Leur secret est dans leur juste intuition des êtres, qui refuse les airs dolents ou rêveurs et les sourires de convention, qui propose les visages tendus dans un instant d'attente ou de surprise, et choisit le moment où le regard vient se poser sur autrui, insistant, mais du même coup se livrant à découvert. »

Son ancien élève, M. Serge Lemoine, président-directeur honoraire du musée d'Orsay, a parlé de Jacques Thuillier professeur à Dijon de 1962 à 1970 : de son rayonnement mais aussi de son exigence envers ses étudiants. C'est lui qui avait créé la section d'Histoire de l'art de cette université et participé activement à la mise en place de l'Inventaire des monuments et des richesses artistiques de Bourgogne. L'enseignement l'a ensuite appelé à la Sorbonne où il a formé, comme le souligne M. Alain Mérot, professeur d'histoire de l'art moderne dans cette université, deux générations d'étudiants : d'abord, avant la période dijonnaise, en tant qu'assistant d'André Chastel, puis comme successeur de celui-ci. Il savait montrer par son exemple – son culte de l'archive et son souci de la personnalité de l'artiste –, que la « fortune » d'un peintre tenait à des destructions et à des reconstructions incessantes.

M. Akiya Takahashi, directeur du Mitsubishi Ichikogan Museum de Tokyo, a évoqué les expositions organisées par J. Thuillier au Japon et en particulier celle consacrée à *Delacroix et le Romantisme français*, qui n'a malheureusement pas pu être montrée en France. C'est d'autant plus regrettable qu'il avait, de concert avec M. Takahashi, sillonné les musées français durant trois années afin de remettre en honneur des tableaux fort injustement oubliés, voire négligés.

Dès les années 1970, J. Thuillier a défendu l'idée d'une banque de données pour l'histoire des œuvres d'art. M^{me} Isabelle Balsamo, chef de l'Inspection des patrimoines au ministère de la Culture, a rappelé les grandes étapes de

Hommage organisé le 16 février 2012

Programme en ligne : www.college-de-france.fr

Légende image.

Premier rang, de gauche à droite : Michel Laclotte, Claude Pétry, Alain Mérot, Pr Marc Fumaroli, Jean d'Ormesson, Pierre Rosenberg, Pr Roland Recht
Deuxième rang, à gauche : Pr Michel Zink



ce nouveau « combat » qui a vu J. Thuillier prendre la responsabilité du projet CATART (catalogue de ventes d'art) ou encore piloter la commission informatique du CIHA. Il avait la conviction que l'outil informatique rendrait plus largement accessible aux savants, mais aussi à un large public, le patrimoine artistique.

En tant que secrétaire scientifique du CIHA, M. Thierry Dufrière a rappelé l'action si considérable menée par J. Thuillier au bureau du Comité international d'histoire de l'art entre 1964 et 1983. En 1977, dans un très beau texte, il appelait au développement de la vocation internationale du comité : s'ouvrir à l'Orient et à l'Extrême-Orient, accepter les spécialistes de tous pays et exclure toute notion de race.

M. Denis Laval (sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés) a souligné combien J. Thuillier avait marqué de sa présence et de ses conseils les différentes sections des commissions supérieures des monuments historiques dont il avait été membre entre 1974 et 2006, tandis que M^{me} Claude Pétry (ancienne directrice des musées de Nancy et de Rouen) et M^{me} Sophie Harent (directrice du musée Bonnat-Helleu de Bayonne) ont évoqué le « foyer lorrain ». La première s'est souvenue de la préparation de l'exposition *L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot* (1992) où J. Thuillier a voulu mettre en lumière « la diversité et la grandeur de l'art lorrain ». Le musée des Beaux-arts de Nancy accueillera six années plus tard la collection qu'il avait réunie avec son frère Guy, de 2 500 dessins et de plus de 12 000 estampes et S. Harent a mis l'accent sur la donation faite au musée Georges de La Tour de Vic-sur-Seille d'œuvres allant du xvii^e siècle (Stella, Le Brun, Blanchard, etc.) au xix^e siècle, réunies autour du tableau de La Tour, *Saint Jean-Baptiste dans le désert*, dont il avait rendu l'acquisition possible.

Deux membres de l'Académie française ont pris la parole en conclusion pour tracer un portrait très vivant de l'homme. M. Jean d'Ormesson a révélé que la modestie légendaire de J. Thuillier l'avait incité à décliner une offre de réception dans l'illustre compagnie. Ils se connaissaient depuis la fin des années 1970 dans le cadre du Conseil international de

la philosophie et des sciences humaines auquel le CIHA était rattaché : la grande courtoisie et le sens de la diplomatie de J. Thuillier se sont souvent révélés particulièrement efficaces. Jean d'Ormesson avait obtenu sa collaboration au *Figaro*, pour quelques articles seulement, mais un seul a sans doute fortement contribué au sauvetage de la gare d'Orsay. M. Marc Fumaroli, proche ami depuis 1962, a raconté sa rencontre avec ce jeune homme qu'« il a vu arriver [à la fondation Thiers] dans une petite voiture rouge décapotable... » Renonçant à passer une agrégation de philosophie à l'École normale supérieure (où enseignait Louis Althusser), J. Thuillier s'est tourné vers l'histoire littéraire avec l'un des maîtres de la Sorbonne, René Pintard, dont Marc Fumaroli sera également l'élève. Il considère que l'action passionnée de J. Thuillier était animée par une sorte de « zèle mystique [...] pour la nation, l'État, la France et la science ». Il y avait chez lui une conviction, une logique cartésienne qui s'accorde avec le portrait du parfait honnête homme, élégant et drôle qu'était aussi ce grand historien de l'art.

Le principe de raison chez Leibniz *Enjeux théoriques et pratiques*

Jean-Marie
Chevalier
maître de
conférences

**Le principe de raison suffisante,
explicitement formulé pour la première
fois par Leibniz, postule que tous les faits
ont une explication.**

À ce titre, il peut passer pour un principe d'intelligibilité de bonne méthode, constituant selon Leibniz l'un des deux fondements du raisonnement avec la non-contradiction. Mais son interprétation radicale, qui y voit une vérité nécessaire et illimitée dans son extension (incluant non seulement le monde actuel mais les possibles), est à la fois la plus intéressante et la plus controversée, à cause d'exigences peut-être excessives. Car ses conséquences sont lourdes, du principe d'identité des indiscernables à l'existence d'un être auto-nécessité, au principe de plénitude et au principe du meilleur. D'où l'enjeu de circonscrire le principe de raison suffisante : se limite-t-il aux vérités contingentes ou demande-t-il aussi des raisons aux propositions nécessaires ? Si ces dernières ont une raison suffisante, leur vérité repose-t-elle pour autant sur de telles raisons ? Et comment distinguer, dans l'ordre de l'explication, entre raisons et causes ?

Loin de tout rationalisme exagérément optimiste, il est apparu au cours de cette journée que la reprise contemporaine du principe de raison suffisante en dégage surtout la fécondité, tant en métaphysique qu'en épistémologie. À cet égard, Jean-Baptiste Rauzy (Paris-IV) a pris parti pour une lecture ontologique de ce principe, en montrant que la nature de l'idée doit se comprendre à partir du concept d'expression, ce qui induit une dangereuse circularité entre expression et connaissance. Jean-Pascal Anfray (ENS) venait ensuite montrer comment le principe de raison suffisante est au fondement du relationnisme spatial leibnizien : si l'espace était absolu, ses points matériels seraient indiscernables, mais occuperaient chacun une position différente selon une répartition arbitraire, dépourvue de raison. Jean-Matthias Fleury (Collège de France, 2009-2011), a souligné que le principe de raison suffisante soulève aussi, et peut-être d'abord, des questions relatives au libre arbitre et aux possibles qu'ouvrent les actions humaines, et qu'il joue un



rôle nodal dans l'analyse contrefactuelle de l'histoire. Jean-Marie Chevalier (Collège de France) a présenté la critique du principe de raison suffisante par un Charles S. Peirce très leibnizien qui, dans une lignée kantienne, oppose toutefois à la possibilité d'une intelligibilité totale la résistance des faits bruts. Enfin, une série de distinctions essentielles a été tracée par Jacques Bouveresse. Celui-ci avait consacré au philosophe de Hanovre ses deux dernières années de cours au Collège de France (2009 et 2010), dont le texte intégral est désormais publié en édition numérique dans la collection « La philosophie de la connaissance au Collège de France », sous le titre *Dans le labyrinthe : nécessité, contingence et liberté chez Leibniz*¹. Après avoir montré combien la critique du principe de raison suffisante par Popper est insatisfaisante, Bouveresse a notamment rappelé que ce principe énonce bien que tous les faits ont une explication, mais non que cette explication est accessible, autrement dit que du *principium rationis* au *principium reddendae rationis* la conséquence n'est pas bonne – inférence erronée qui en invalide l'interprétation heideggerienne. La raison gagne du terrain !

Sont intervenus

Jean-Matthias FLEURY (lycée Louis-Armand à Nogent-sur-Marne & Collège de France).

César aurait-il pu ne pas franchir le Rubicon ? Leibniz et la raison dans l'histoire

Jean-Baptiste RAUZY (Université Paris IV).
Leibniz et Armstrong : avoir une bonne raison

Jean-Pascal ANFRAY (ENS Ulm).
L'espace pourrait-il être absolu ? Raison suffisante et identité des indiscernables dans la controverse avec Clarke

Jean-Marie CHEVALIER (Collège de France).
Leibniz, lecteur de Peirce : les raisons de l'a priori

Jacques BOUVERESSE (Collège de France).
Quelques remarques sur les relations entre le « principe de contradiction », « le principe de raison » et le « principe du meilleur » chez Leibniz

1. <http://philosophie-cdf.revues.org/345>

Journée d'études organisée le 23 mai 2012

Légende image. Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716). © DR

Pr Claudine TIERCELIN
Métaphysique et
philosophie de la
connaissance





Jean-Paul Laumond **Le 7 septembre 2001, le professeur Jacques Marescaux conduit la première opération de téléchirurgie sur une patiente hospitalisée à Strasbourg avec l'aide d'une équipe chirurgicale située à New York.**

Le 15 octobre 2011, une équipe du CHU de Limoges conduite par le Pr Laurent Fourcade réalise une première européenne en chirurgie robotique néo-natale avec l'aide du robot Da Vinci. La société Intuitive Surgical a vendu depuis 2003 plus de 1 800 exemplaires de ce robot médical de chirurgie. Plus d'un million de patients ont aujourd'hui été opérés avec l'aide d'un robot.

La robotique traite du rapport que peut entretenir avec le monde réel une machine qui bouge et dont les mouvements sont commandés par un ordinateur. Ainsi le robot se distingue-t-il à la fois de l'automate, dont les mouvements sont mécaniquement déterminés, et de l'ordinateur, qui manipule des informations mais ne bouge pas. Quel degré d'autonomie peut-on attendre de telles machines dans l'élaboration de leurs actions ? La question est centrale. Elle a structuré l'ensemble des cours et séminaires de la chaire d'Innovation technologique Liliane Bettencourt pour l'année 2011-2012. Il reste que la question de l'autonomie n'épuise pas, à elle seule, toutes les facettes d'une technologie qui transforme de jour en jour notre rapport à la machine. Il fallait en rendre compte. C'était l'objet du colloque « Robotique et Santé » qui s'est tenu le 2 mai 2012, ouvert par un remarquable exposé du professeur Jean Dubousset¹, définissant les bases d'un nouvel humanisme médical permettant à l'ingénieur de contribuer à la relation de confiance réciproque entre clinicien et patient.

Le robot que le chirurgien utilise aujourd'hui pour opérer n'est bien sûr pas autonome. Son contrôle est néanmoins déporté : les commandes sont transmises au robot, non plus par l'intermédiaire de quelques pantographes mécaniques, mais par l'intermédiaire d'une « armoire de commande » effectuant des traitements numériques capables de transformer les mouvements du chirurgien en consignes à appliquer sur les moteurs du robot et les instruments de chirurgie qui l'équipent. Le chirurgien décide du geste non plus sur la base d'une perception directe de la zone opérée, mais sur la base d'une vision « amplifiée » fournie par des endoscopes et des modèles numériques des organes du patient. Son geste est transmis au robot dont les mécanismes de régulation vont permettre

1. Membre de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie de chirurgie.

Légende image. Chartran Théobald, *Ambroise Paré pratique la ligature des artères.* © RMN / Agence Bulloz

Robotique et santé

une précision jusqu'alors hors de portée du geste humain. Le robot chirurgical ne remplace par le chirurgien, il le prolonge. Trois exposés² ont rendu compte des recherches actuellement menées en matière de chirurgie mini-invasive et de chirurgie endoluminale.

L'invention du cœur artificiel par le professeur Carpentier en 2008 a ouvert la voie à la possibilité de pallier la défaillance de certaines fonctions vitales par l'implantation d'organes artificiels à l'intérieur du corps, tel le sphincter artificiel urinaire robotisé présenté par le professeur Cinquin et développé par son équipe à Grenoble. C'est bien de robots dont il faut parler puisque ces organes doivent interagir avec d'autres organes en fonction de la perception qu'ils reçoivent de l'état physiologique du patient. Des approches bio-inspirées permettent de prendre en compte les spécificités de milieux comme le liquide physiologique extracellulaire pour faire sauter le verrou de l'autonomie énergétique.

Comment restaurer le mouvement chez des blessés médullaires ? La simulation, la synthèse et le contrôle du mouvement, le traitement des signaux, en particulier électrophysiologiques, soutiennent les recherches dans le domaine des neuroprothèses. Même s'il n'y pas de robots au sens classique du terme dans ces travaux, les thématiques sont bien celles de la robotique, comme l'a expliqué David Guiraud, directeur de recherche chez INRIA.

La convergence entre le vieillissement global de la population et le développement de la robotique ouvrent aujourd'hui de nouvelles perspectives en matière d'assistance à la personne. Dans un futur proche, les technologies robotiques permettront aux personnes fragiles de continuer à vivre dans leur environnement, de préserver leur autonomie et leur dignité, tout en soulageant le travail des aidants, qui pourront alors se focaliser sur l'aspect relationnel, élément essentiel de bien-être³.

Derniers pans abordés dans ce colloque : l'apport de la réalité virtuelle pour l'assistance au geste chirurgical⁴ et les facteurs économiques de développement de la robotique dans le domaine de la santé⁵.

2. Ceux de J. Troccaz, directrice de recherche CNRS, M. de Mathelin et P. Poignet, professeurs des universités.

3. Exposé de J.-P. Merlet, directeur de recherche, INRIA.

4. Exposés de G. Morel, professeur à l'université Paris 6, et de S. Bouching, ingénieur au CEA.

5. Exposé de S. Lavallée, chef d'entreprise.

Colloque organisé le
2 mai 2012

Programme et vidéos en ligne :
www.college-de-france.fr

Pr Jean-Paul Laumond
Innovation technologique
Liliane Bettencourt année
académique 2011 / 2012
Directeur de recherche au
LAAS-CNRS à Toulouse



Les maisons de *Thuburbo Majus* (Tunisie) et leur décor mosaïqué

Les quatre conférences données au Collège de France ont porté un regard sur le site de *Thuburbo Majus* en Tunisie, et surtout sur l'évolution de l'architecture privée entre la fin du II^e et la première moitié du V^e siècle en comparaison avec ce qui se passe dans le reste de l'Afrique proconsulaire.

La riche moisson épigraphique réunie dès le début du XX^e siècle nous apprend que *Thuburbo Majus* était un *municipium* sous Hadrien, puis devint *colonia* sous Commode.

Les vestiges qui sont aujourd'hui dégagés sont dominés par un ensemble monumental dont l'emplacement a été davantage dicté par la nature du terrain que par d'autres considérations. Ces premiers travaux édilitaires ont eu lieu dans la seconde moitié du II^e siècle, comme l'indique la dédicace du Capitole en 168.

Dès lors, la ville de *Thuburbo Majus* connut une période de grande activité urbanistique. Les principaux monuments publics s'édifient un peu partout sur le site : des temples, des complexes thermaux, de grande et moyenne importance. Ainsi la ville romaine prend-elle définitivement corps, confirmant son adhésion totale aux principes de la romanité, tout en conservant néanmoins un certain attachement à des racines locales et orientales.

Il est tout à fait intéressant de constater que le premier grand moment dans le processus de l'édification de la cité romaine intervient lorsque la cité accède au rang de colonie pendant la seconde moitié du II^e siècle.

Durant cette période, les notables thuburbitains, tout en participant activement à la l'édification des monuments publics, construisaient leurs propres maisons, de préférence dans les

quartiers centraux. Tout se passe comme si les environs du *forum* et ses environs immédiats étaient alors les lieux de prédilection des riches citoyens de *Thuburbo*.

Même si elles sont riches, les maisons des II^e-III^e siècles sont de petite et de moyenne dimension ; rares sont les demeures qui dépassent les 600 m². Leur plan est généralement de type romano-africain, avec péristyle, *viridarium*, salles d'apparat et *cubicula* donnant sur les portiques. Les entrées sont le plus souvent placées de façon à ce que le centre de la maison soit dissimulé par un mur, préservant ainsi l'intimité de celle-ci.

Le décor de ces habitations est relativement sobre en comparaison avec certaines maisons carthaginoises ou byzacéniennes. En effet, très rares sont les mosaïques figurées qui ornent les espaces des maisons thuburbitaines de cette époque, du moins dans l'état actuel de nos connaissances. La plupart des demeures offrent des sols recouverts de tapis géométriques et floraux, extrêmement décoratifs, où les trames sophistiquées, rendues au moyen de couleurs vives et souvent contrastées, sont de rigueur. Nous avons ainsi essayé de définir le style géométrique et floral qui caractérise la mosaïque thuburbitaine au III^e siècle.

La seconde moitié du III^e siècle, bien qu'attestée par certains signes archéologiques, reste toutefois très peu documentée. Peu de monuments aujourd'hui dégagés sont attribuables à cette époque. Notre impression, lorsqu'on interroge la seconde moitié du III^e et le début du IV^e siècle, est que les habitants de *Thuburbo* se sont alors contentés d'entretenir ce qui existait sans procéder à de nouvelles constructions.

À partir du milieu du IV^e siècle intervient le second souffle de la cité de *Thuburbo*. L'essentiel des monuments publics est alors mis en place. Les Thuburbitains s'attachent à la construction de belles demeures. Désormais, il semble bien que tous ceux qui veulent affirmer leur réussite et leur fortune s'installent dans les quartiers périphériques, notamment à l'est et à l'ouest. Ces secteurs de la ville sont envahies par de nouvelles habitations dont les dimensions et les décors n'ont rien à envier à ce qui se passe dans la métropole de Carthage et dans les grandes villes de Byzacène.

La Pr Aicha Ben Abed Ben Kheder a été invitée par l'Assemblée des professeurs, sur la proposition du Pr John Scheid



Aicha Ben Abed Ben Kheder est directeur de recherche à l'Institut national du patrimoine de Tunisie.

Légende image. Détail de la mosaïque représentant des protomés d'animaux d'amphithéâtre, *Thuburbo Majus*. © Elian



Les maisons nouvellement construites durant cette époque sont implantées principalement dans les quartiers est et ouest. Elles atteignent des dimensions supérieures à celles des maisons des époques précédentes ; certaines d'entre elles dépassent même les 1 000 m². Elles se distinguent en outre par leur décor, le nombre et le luxe de leurs salles d'apparat.

Tout se passe comme si les critères de réussite sociale n'étaient plus ceux qui existaient auparavant. Plusieurs de ces maisons des IV^e-V^e siècles illustrent parfaitement cette évolution.

Ces demeures sont toutes remarquables par l'importance accordée aux espaces de réception. Alors qu'auparavant les salles de réception n'étaient que rarement plus de deux, dans la seconde moitié du IV^e siècle, le nombre de ces espaces augmente considérablement. Le même phénomène a été d'ailleurs signalé dans d'autres cités africaines comme Carthage, *Bulla Regia* et *Dougga*.

Ainsi la Maison des Protomés, dans le quartier ouest, est-elle formée de deux secteurs dont chacun renferme trois espaces d'apparat. Sur les quatre maisons construites dans la seconde moitié du IV^e siècle, deux comportent une salle de réception triconque ; cette structure sophistiquée que l'on retrouve dans les riches demeures de l'Antiquité tardive se prêtait bien à un décor luxueux et à l'installation d'un *stibadium*. Ces aménagements donnent le sentiment que le propriétaire de la maison se devait d'impressionner ses hôtes par l'ampleur et le luxe des salles de réception.

Notons également que c'est durant cette période que l'art de la mosaïque atteint un niveau de développement exceptionnel. Cet art reflète d'une certaine manière la recherche des ateliers thurburbains pour préciser et affirmer le style de leurs mosaïques géométriques et florales, élaboré tout au long des siècles précédents.

Toutefois, les riches Thurburbains, lorsqu'ils désiraient orner leurs espaces de tableaux figurés, faisaient sans doute appel à des artistes de renom qui avaient déjà fait leurs preuves dans d'autres villes, en particulier Carthage. Ceci est d'autant moins étonnant que les notables de *Thurburbo* avaient certainement des liens étroits avec la métropole.

Le début du V^e siècle semble avoir consacré, dans une certaine mesure, ce mouvement de reprise dont la cité de *Thurburbo* est si fière, puisque les inscriptions de l'époque la proclament : *Res publica felix Thurburbo Maius*. En réalité, lorsqu'on examine sur le site à quoi correspond cette « renaissance », nous nous retrouvons face à des travaux de réfection et de consolidation relativement modestes, dont la nature est extrêmement exagérée par les inscriptions.

M^{me} A. Ben Abed Ben Kheder a conclu par des remarques sur l'architecture privée en Afrique à partir des exemples de Carthage et *Pupput*. L'examen des plans de deux maisons de *Pupput* (la maison du *triclinium* en noir et blanc et celle du péristyle figuré) a montré la grande cohérence de ces maisons dans l'évolution de l'architecture domestique africaine, tant du point de vue des plans que de celui du décor mosaïqué.

La maison du *triclinium* noir et blanc présente les caractéristiques d'un décor mosaïqué géométrique bichrome à la fin du II^e et le début du III^e siècle. L'introduction de la polychromie correspond à des transformations architecturales importantes au courant des III^e-IV^e siècles. La maison du péristyle figuré, datable du milieu du V^e siècle, aurait été conçue par un personnage qui avait les moyens de construire une grande demeure qu'il dota de bains privés et orna de pavements dont l'un représente un navire à voile, avec une inscription en guise de vœu de bonne navigation, et l'autre au centre du péristyle figure un phare. Il s'agit peut-être d'un riche armateur qui, en pleine période vandale, avait les moyens et trouvait les artisans pour édifier un édifice glorifiant ses activités maritimes.

À Carthage, la maison du triconque dans le quartier des thermes d'Antonin offre un exemple d'une riche maison qui, édifiée à la fin du II^e-début du III^e siècle, connut une longue évolution avec, notamment, l'adjonction d'une grande salle à triconque en guise d'*œcus* au cours de la seconde moitié du IV^e-début du V^e siècle.

Les amulettes grecques antiques

Les quatre conférences ont présenté à peu près la moitié d'un important projet de livre du Pr Faraone sur les amulettes grecques antiques.

Le projet remet en question l'idée bien ancrée selon laquelle les Grecs n'ont commencé à utiliser sérieusement ces amulettes que sous la période romaine, où l'on en retrouve en effet des traces beaucoup plus nombreuses. Cependant, le Pr Faraone soutient que cet accroissement supposé de la superstition n'est en réalité qu'une illusion due à l'augmentation des pratiques épigraphiques au cours de la période de l'Empire romain. En bref, nous, les modernes, nous voyons plus d'amulettes dans la période romaine parce que des inscriptions grecques sur les objets nous rendent attentifs au fait qu'ils étaient employés comme des amulettes. Le but de la recherche est de montrer que les Grecs – tout comme les Mésopotamiens, les Égyptiens, les Phéniciens, les Israélites, les Étrusques et les Romains – ont utilisé des amulettes sans inscription de façon continue depuis l'époque archaïque tardive.

Dans cette perspective, la première conférence (« Les femmes et les enfants d'abord : premières preuves de l'existence d'amulettes corporelles grecques antiques ») a porté sur la période classique et le début de la période hellénistique. Grâce à quelques sources littéraires et à un certain nombre de traces visuelles, le Pr Faraone a pu esquisser une image d'ensemble du type de gens qui employaient des amulettes au cours de ces périodes. Tout d'abord, il s'est intéressé aux traces principalement visuelles – les corps nus sur les vases peints et les statues votives – montrant qu'à Athènes, Chypre et dans l'ouest de la Grèce, les femmes et les garçons grecs portaient des cordelettes à nœuds et des cordons d'amulettes pour protéger leur corps. L'absence d'amulettes semblables sur les corps d'hommes adultes semble indiquer que cet usage est réservé

aux femmes et aux enfants mâles. Dans la mesure où les sources textuelles suggèrent que les hommes adultes avaient également recours aux amulettes, le Pr Faraone conclut que la catégorie des utilisateurs d'amulettes comprend les hommes adultes affaiblis et d'autres équivalents culturels, comme les femmes et les enfants. De plus, dans le cas des enfants, étant donné que dans un très grand nombre de cas, ce sont des garçons nus qui sont représentés sur les images, qui semblent avoir eu une sorte de fonction commémorative (à l'instar des cruches des Anthestéries à Athènes et de ce qu'on appelle à Chypre les « temple-boys »), le Pr Faraone a suggéré que le port d'amulettes d'enfance par les garçons était lié à l'affirmation de la citoyenneté et d'autres formes de statut.

La deuxième conférence (« les parties du corps : tête coupée, œil frontal et parties génitales comme dispositif apotropaïque dans la Grèce antique ») était consacrée à l'emploi de têtes coupées (en particulier le *gorgoneion*), d'yeux frontaux et de parties génitales (en particulier des phallus) pour protéger des dommages les navires, les fours, les temples et d'autres édifices. Le Pr Faraone a défendu l'idée que généralement les phallus ne représentent pas des traits positifs de fertilité (comme le pensent souvent les spécialistes modernes), mais plutôt une menace agressive de viol adressée à ceux, humains ou démons, qui pourraient s'en prendre à l'édifice ou à l'objet sur lequel ils figurent. Les têtes coupées et l'œil frontal, de leur côté, représentent un problème plus compliqué. La plupart du temps ils semblent décrire un agent potentiellement maléfique et fonctionnent sur le principe du même chassant le même (par exemple le *gorgoneion* ou le silène), mais dans certains cas ils semblent représenter les dieux Héphaïstos, Dionysos et Hermès sous leur forme dangereuse, c'est-à-dire respectivement le feu destructeur, l'excès de vin ou le prince des voleurs : un danger qu'il faut circonscrire dans les limites que la culture humaine leur a assignées. Comme pour l'usage apotropaïque des yeux (simples ou doubles) figurés à la proue des navires,

Le Pr Christopher A. Faraone, de l'université de Chicago (États-Unis), a été invité par l'Assemblée des professeurs, sur la proposition du Pr John Scheid

Christopher A. Faraone est professeur au département d'études anciennes de l'université de Chicago.

Il est l'auteur de *The Stanzai Architecture of Ancient Greek Elegiac Poetry* (2008).

traduction. Marc Kirsch



sur le bouclier des soldats et les murs des cités – un usage qui, selon les spécialistes, pourrait être à l'origine du mythe de Méduse – on est confronté à deux idées opposées : la figure du gardien ou du protecteur et celle du démon repoussé selon le principe du même chassant le même. Cette dernière, à nouveau, a la préférence du Pr Faraone, qui soutient, en résumé, que toutes ces images qui mobilisent l'hybride, le déplacé et le laid, visent à produire une même émotion : la peur. Dans le même temps, leur disposition sur les bords et la périphérie indique clairement une intention apotropaïque ou protectrice.

Dans la troisième conférence (« Quand un ornement est-il une amulette ? Quatre études de cas sur Heraclès comme protecteur dans le monde grec antique »), le Pr Faraone a détaillé quatre études de cas sur Heraclès, figure familière de gardien dans la Méditerranée antique, marquant la difficulté de distinguer les amulettes des ornements. Dans le premier cas, il s'est intéressé à l'usage, connu surtout par des sources littéraires, de graver une incantation métrique sur des maisons privées pour se prévaloir de la présence du héros comme protecteur : une inscription similaire au dos d'un *oscillum* de Gela laisse penser que les *oscilla*, même en l'absence d'inscription, pourraient avoir eu une valeur d'amulette, plutôt que d'ornement. Le Pr Faraone a ensuite évoqué trois épisodes mythologiques de la vie d'Héraclès : l'épisode fameux où il étrangle le lion de Némée, un épisode moins connu de son enfance où il vient à bout des serpents envoyés par Héra pour le tuer, et celui où intervient Omphale, la reine de Lydie. Dans chaque cas, le Pr Faraone a montré que, dans la période romaine, les images dépeignant ces épisodes avaient clairement une fonction de protection ou de guérison des malades. D'où une série de questions : d'où venait cette tradition ? S'agissait-il d'une innovation propre à l'époque impériale ? Comment savoir dans quel cas des scènes mythologiques de ce genre servaient d'amulettes ? L'usage de ces scènes comme amulettes représente-t-il une appropriation idiosyncrasique ou parasitique d'un mythe familier ? Ou peut-

on montrer que ces images avaient toujours servi d'amulette et revêtu un certain pouvoir apotropaïque ? Bien qu'il soit malaisé de répondre à ces questions, le Pr Faraone a montré qu'au moins dans le cas des scènes de strangulation (du lion et des serpents), elles semblent liées à des modèles bien plus anciens venus du Proche-Orient et d'Égypte, dont certains étaient en effet utilisés comme amulettes, bien avant la période où les récits héraclitéens sont attestés.

La dernière conférence (« Texte, image et medium : l'évolution des pierres magiques gréco-romaines ») a traité de l'explosion apparente – aux yeux des modernes – de pierres précieuses magiques sous l'Empire romain. Le Pr Faraone a suggéré que ces pierres précieuses n'avaient pas été une pure invention de cette période, mais qu'elles étaient devenues visibles pour nous dans les sources archéologiques en raison de l'augmentation des pratiques épigraphiques au cours de la période impériale. Le Pr Faraone, limitant ses analyses à cinq pierres – hémate, lapis-lazuli, et des jaspes de trois couleurs différentes – a soutenu dans chaque cas que des versions plus simples et sans inscription de ces pierres étaient probablement utilisées comme amulettes antérieurement à la période romaine. Plus précisément, il a suggéré que nous pouvons toujours retracer une évolution remontant à une pierre supposée initialement posséder un pouvoir inné, sans l'ajout d'image ou de texte. Par la suite, cependant, on a commencé à ajouter quelque chose à la pierre – d'abord des images, selon le Pr Faraone, qui date cette innovation de la fin de l'époque classique ou du début de la période hellénistique. À leur tour, les sorciers et lapidaires romains ont innové, d'abord en ajoutant du texte à ces combinaisons de média et d'images. En d'autres termes, les pierres de la période romaine, qui portent des inscriptions élaborées, constituent une excellente preuve de la « scribalisation » des amulettes, mais non de leur invention.

Le feu dans la littérature vieil-avestique

Le feu a joué un rôle fondamental dans la tradition rituelle avestique et l'importance de sa centralité dans la liturgie ancienne est indiscutable.

Cependant, il conviendrait de clarifier le rôle du feu dans les sources vieil-avestiques à partir d'une analyse comparative. Surtout, il est important de faire ressortir une série d'évidences étonnantes qui ne sont jamais soulignées comme il le faudrait :

1) Les *Gāθās* ne comptent que huit attestations du nom du « feu » (*ātar-*, m.), auxquelles nous ajoutons les quatre attestations du ch. 36 du Yasna *Haptaŋhāiti* (= YH). En proportion, le YH (Y 36.1-3) a dédié une plus grande importance au feu que les cinq *Gāθās* réunies.

2) Le feu n'est jamais appelé « fils d'Ahura *Mazdā* », désignation exclusivement récente. Cependant, il est vrai qu'il est plusieurs fois appelé « ton » avec référence à Ahura *Mazdā*, détermination qui pourrait être considérée comme une allusion à la paternité de *Mazdā*.

3) Le nom du feu n'est attesté qu'au singulier.

Certaines autres caractéristiques du feu méritent une attention plus particulière. Le Y 34.4 atteste une référence ambivalente au feu, dans sa double qualité d'être « d'une faveur remarquable » pour le secourable, mais « d'une malveillance visible » pour l'hostile. La mention du caractère violent, brûlant, du feu est importante, puisque Ahura *Mazdā* lui-même, peut être « mauvais » contre celui qui s'oppose à sa volonté. De plus, le feu est qualifié par *θβa-* « ton » à cinq reprises, c'est-à-dire qu'il appartient à Ahura *Mazdā*, et au Y 34.4 nous trouvons *tōi ātrām*. Cette appartenance se retrouve au Y 31.3 de manière indiscutable, mais également dans le YH où le feu est « d'Ahura *Mazdā* ». Cette relation démontre que le feu du rituel est d'Ahura *Mazdā*. Je ne crois pas que l'on puisse faire une distinction entre le feu divin et le feu matériel. À travers le rituel, le monde d'Ahura *Mazdā* et de son collègue d'assistants se matérialise dans la liturgie. Par ailleurs, dans la liturgie récente, le collègue de sept assistants, avec le *zotar-*, correspondait fonctionnellement à celui d'Ahura *Mazdā* avec ses *Aməšas Spəntas*.

L'analyse des attestations du feu a permis de mettre en avant un point important : la consécration du feu. Narten avait interprété le début du Y 36.3 comme la formule officielle de consécration du feu. C'est une solution plausible, mais il faut s'accorder sur le signifié que nous attribuons à cette consécration. Dans le Yasna qui nous est parvenu, le feu avait

déjà été consacré, ou était déjà prêt pour être utilisé pendant le sacrifice. Deux points m'amènent à penser cela : d'une part, le rituel du Yasna, dans sa forme solennelle, ne comportait aucune interruption, et d'autre part, le feu n'était jamais allumé immédiatement avant le rituel, mais il était et restait en permanence allumé, inépuisé et inépuisable. Malheureusement, une description du rituel ancien pratiqué avant la disposition des *Gāθās* et du YH au centre du Yasna ne peut être établie de manière définitive. Si nous supposons que le Y 34 annonçait un acte sacrificiel très important et que le Y 36 confirmait l'efficacité de l'immolation qui avait été déjà faite, cette séquence démontre que le feu avait déjà été consacré au moment de la récitation du Y 34. En effet, on ne peut pas faire une immolation en présence d'un feu non consacré. Kellens a bien démontré qu'on peut vraisemblablement constater au Y 58 la fin de la crémation de l'offrande, déposée dans le feu au Y 36. Cette reconstruction n'empêche pas de considérer que la combustion de l'offrande carnée soit forcément en opposition à une sorte d'intériorisation du sacrifice. Cuire la viande sacrificielle n'est pas seulement un acte matériel mais également une action sacrée, réalisée par le feu, dans un contexte spéculatif. Cependant, une chose est certaine : les *Gāθās* et le YH ont été placés dans une position de centralité, privée d'actions rituelles à l'exception de la combustion de l'offrande. Il faudra encore réfléchir à ce sujet.

Le YH contient un autre point d'intérêt : la dénomination du feu au Y 36.2 comme *naṃišta-*. Selon Baunack, repris par Humbach, cette dénomination s'explique dans le cadre d'une doctrine indo-iranienne où le feu, appelé *agni- yájiṣtha-*, comme dans le RV, assumait le rôle de grand prêtre (*hótr-puróhita-*). La constatation que le feu assumait une fonction sacerdotale et divine s'insère dans un schéma conceptuel où le rituel humain est ou devient une liturgie où les dieux sont activement présents.

Le feu du sacrifice est le feu d'Ahura *Mazdā*, il est physique, mais il est aussi le *mainiiu- spāništa-* du dieu, sa forme visible dans le rituel ; la réalité vivante s'est ainsi unie à celle mentale active, et la distinction entre ces différents plans n'existe pas non plus. Le rituel a atteint son but. Alors, on peut affirmer que le feu dans ce procès d'identification avec le *mainiiu- spāništa-*, mais aussi dans sa relation étroite avec le *manah-* qui est *vohu-*, confirme la particularité de la vision spéculative de l'espace sacré et de la fonction rituelle dans la tradition mazdéenne, un espace dans lequel la réalité donne accès à une dimension différente, quand les dieux viennent au sacrifice, et les hommes deviennent les dieux qu'ils représentent.

Le Pr Antonio Panaino, de l'université de Bologne (Italie), a été invité par l'Assemblée des professeurs, sur la proposition du Pr Jean Kellens



Antonio Panaino est professeur à l'université de Bologne (Italie) et président de l'ASIAC (Association pour l'étude de

l'Asie centrale et du Caucase en Italie). Il est docteur *honoris causa* de la Nouvelle université bulgare de Sofia



Jean Leclant est né à Paris, le 8 août 1920. Il s'est éteint le 16 septembre 2011 à l'âge de 91 ans. Égyptologue, spécialiste de l'histoire et de la civilisation pharaonique, en particulier la XXV^e dynastie, il est nommé professeur au Collège de France en 1979, titulaire de la chaire d'Égyptologie (1979-1990).

Notice sur la vie et les travaux de Jean Leclant

Nicolas Grimal

C'est à l'école primaire de la rue Robert Estienne, dans le VIII^e arrondissement de Paris, que Jean Leclant apprend, comme il aimait à le rappeler parfois, les bases les plus sûres, sur lesquelles construire sa vie, bases qu'il avait acquises dès l'âge de sept ans : lire, écrire, compter et, surtout, les cadres historiques, géographiques et civiques que les hussards de l'école républicaine savaient si bien inculquer aux futurs citoyens qui leur étaient confiés, et auxquels il resta lui-même profondément attaché toute sa vie.

S'il était parmi nous aujourd'hui, il ne manquerait probablement pas de dire que la suite allait de soi. Des études secondaires, toujours à Paris, le conduisent à un prix de version grecque au concours général de 1938 et à la khâgne d'Henri IV. Les temps sont difficiles, et c'est depuis Rennes, après l'invasion allemande, qu'il passe le concours de l'École normale supérieure en mai 1940.

À peine intégré, il participe aux manifestations du 11 novembre 1940 qui suivent l'arrestation de Paul Langevin. Arrêté lui-même par l'occupant, il devra ensuite, comme ses camarades, pointer au commissariat de son quartier chaque semaine. Il retiendra cette leçon, douloureusement vécue dans ces années de misère : sans jamais renoncer

Légende image. Jean Leclant examinant au temple de Soleb (xiv^e siècle avant notre ère), l'écusson d'une tribu de bédouins (*shasou*). © DR

Pr Nicolas GRIMAL
Égyptologie



aux valeurs de la République, il saura toujours par la suite trouver les voies d'une action d'autant plus efficace qu'elle privilégiera la discrétion.

Rue d'Ulm, il peut donner libre cours à l'immense curiosité qui sera toujours la sienne. Il faut dire qu'il rencontre des maîtres à la hauteur de son appétit de savoir : Jérôme Carcopino, Jean Bayet, Jean Bérard, Charles Picard, André Piganiol, dont il suit les cours. Il suit également l'enseignement d'Isidore Lévy à l'École pratique des hautes études (EPHE), en compagnie de Georges Dumézil. Il a pour camarades Pierre Levêque, René Marill – qui n'est pas encore René M. Alberès –, Louis Déroche, Jean Pouilloux, Jean-Baptiste Duroselle, Jean Marcadé, Gilbert Lazard, Jacques Fontaine, Gilles Granger, et d'autres encore : la génération de nos maîtres. Leurs chemins ne cesseront de se croiser ensuite, de l'Université au Collège de France, en passant par l'École pratique des hautes études et l'Institut.

En 1943, son mémoire consacré à *Ammon, son oracle à l'Oasis, son culte chez les Grecs* à peine soutenu, il fuit la menace du STO et passe en zone libre. Il noue alors d'autres amitiés, tout aussi solides, dans les milieux résistants de la région de Grenoble, où il connaît des heures dont on devinait, à des silences pudiquement gardés, qu'elles avaient été difficiles. Il revient en 1945 à Paris, après la Libération, et passe alors l'agrégation de Géographie, qui vient juste d'être créée, et qui convenait si bien à son esprit et à sa curiosité insatiables.

Entre-temps, il avait fait deux rencontres déterminantes : celle d'Emmanuel de Martonne, qui le rend sensible au langage des paysages et des lieux – surtout celle de Jean Sainte-Fare Garnot, qui l'initie à l'égyptologie, et pour qui il gardera toute sa vie un profond respect et une grande amitié. Son jeune maître le guide dans les arcanes de la langue égyptienne et sur les sentiers du monde envoûtant des *Textes des pyramides*. Il préparait alors, en effet, sa thèse d'État sur ce corpus fascinant, et son élève tomba vite sous le charme. Bien plus tard, Jean Leclant lui succédera, trop tôt comme il ne cessa jamais de le rappeler, avec reconnaissance et amitié.

Il suit ensuite les cours de Pierre Lacau au Collège de France et ceux de Gustave Lefebvre à l'École pratique des hautes études. Du premier, il retient l'indispensable complémentarité de la connaissance du terrain et de la pratique des sources, ainsi que la rigueur de la méthode. Le second le conforte dans l'idée que la philologie doit rester la base de sa recherche.

Dès l'agrégation passée commencent ses *Wanderjahren*. Il s'engage dans la Marine nationale, qui l'affecte à Vienne comme aspirant interprète et du chiffre. Il évoquait parfois avec un certain amusement cet épisode de sa vie, au parfum de « Troisième Homme », et au cours duquel il noua de fructueux contacts avec les égyptologues autrichiens. Il finira sa carrière militaire comme capitaine de frégate, et ce sont les

fusiliers de la Marine qui lui rendront les honneurs le jour de ses funérailles.

De 1946 à 1948, le CNRS l'affecte comme chargé de recherche auprès des Musées nationaux. Il parachève ainsi, aux côtés de Jacques Vandier, sa formation dans les collections avant de partir, enfin ! sur le terrain. Le terrain, c'est l'Égypte, où l'Institut français d'archéologie orientale le recrute comme membre scientifique, de 1948 à 1952. Il sillonne le pays en compagnie de Paul Barguet, Serge Sauneron et des frères Bernand. Participant aux fouilles de l'Institut français de l'archéologie orientale (IFAO), en particulier à Thèbes, il s'attache à un dossier qui sera central dans sa carrière : celui des monuments et inscriptions de l'époque dite « éthiopienne », tant dans les enceintes de Karnak que sur la rive occidentale. C'est ainsi qu'il entreprend les deux monographies qui constitueront son diplôme de l'EPHE et ses deux thèses : *Les Enquêtes sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite « éthiopienne » (XXV^e dynastie)*, puis, pour la thèse d'État, *Recherches sur les monuments thébains de la XXV^e dynastie dite « éthiopienne »* (thèse principale), et *Montouemhat, quatrième prophète d'Amon, prince de la ville* (thèse complémentaire).

Au terme de ces quatre années, à seulement 32 ans, il fonde, à la demande du Négus, le Service archéologique de l'Éthiopie, qu'il dirige jusqu'en 1956. Il crée de toutes pièces un dispositif scientifique et humain, qui saura traverser le futur difficile qui attend le royaume de la reine de Saba, porte mythique de l'Afrique et de la mer Rouge, qui, toutes deux, fascinent le jeune savant.

Il revient en France, déjà riche de tant d'aventures, et passe son diplôme de l'EPHE en 1953. Il est alors recruté par l'université de Strasbourg, d'abord comme chargé de cours, puis, une fois sa thèse de doctorat d'État ès-Lettres soutenue, en 1955, comme professeur. Il y enseigne jusqu'en 1963, poursuivant la tradition d'excellence inaugurée par Johannes Dümichen, puis Wilhelm Spiegelberg, et maintenue, une fois l'Alsace rendue à la France, par Pierre Montet, auquel il avait ainsi succédé après avoir été son élève.

Le décès prématuré de son premier maître, Jean Sainte-Fare Garnot, le 20 juin 1962, le ramène à Paris. Il est alors élu à sa succession à la Sorbonne en 1963, puis à la V^e section de l'EPHE, l'année suivante. Il reprend ainsi l'important dossier de Saqqara, dont il partagera l'étude avec Jean-Philippe Lauer pendant presque quarante ans, menant de fructueuses recherches dans les complexes funéraires de Pépy I^{er} et de sept de ses reines, qui viennent ajouter encore au corpus des *Textes des pyramides*, dont il avait repris l'étude et entrepris une nouvelle publication.

À l'EPHE et à la Sorbonne, Il étend l'enseignement aux domaines dont il est le pionnier. D'abord l'étude des cultes tardifs, liés au monde hellénistique et à l'expansion de l'Empire romain, ce monde « isiaque », dont il étudie le développement à l'échelle de l'*oikouménè* antique en y appliquant son

inépuisable énergie. Ces études, qui lui doivent tout, sont devenues aujourd'hui matière d'enseignement dans plusieurs universités.

L'autre pôle de ses recherches est alors le Soudan. Épigraphiste de la mission de Michela Schiff Giorgini à Soleb depuis 1960, il cède au charme irrésistible de la haute vallée du Nil. Il poursuivra les fouilles sur le site proche de Sedeinga, après la fin de cette mission et la mort tragique de Michela Schiff Giorgini.

À l'EPHE, il invente les études méroïtiques, s'attaquant au défi du déchiffrement de la langue parlée par les souverains héritiers des Kouchites. Une petite poignée de disciples l'accompagne dans cette aventure, dans laquelle une seule autre équipe ose se lancer, celle de Fritz Hintze à la Humboldt Universität de Berlin. Nos deux groupes s'accompagneront ainsi mutuellement pendant des années dans cette entreprise austère.

Cette dernière recherche constitue l'un des thèmes de son enseignement au Collège de France, où il est élu en 1979. Il quitte alors la Sorbonne, après seize années au cours desquelles il a développé un véritable centre de recherches, qui accueille aujourd'hui encore des étudiants venus de tous les pays.

Jusqu'en 1990, il continue à enseigner parallèlement au Collège et à l'EPHE, ne cessant d'ouvrir à ses auditeurs de nouvelles voies de recherche, exposant et commentant aussi bien les fouilles en train de se faire que les nombreuses publications nouvelles, qu'il suivait au jour le jour et dévorait avec gourmandise.

Son élection à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1974, au fauteuil de Jacques Vandier, marque assurément un tournant dans sa vie, tant scientifique que personnelle, que la présence chaleureuse et discrète de Marie-Françoise, son épouse, vient illuminer.

Toute sa vie en effet, il a eu le souci de l'intérêt scientifique commun. Créateur de la chronique archéologique qu'il publie chaque année dans les *Orientalia*, de 1948 à 2002, il est à l'initiative de nombreuses entreprises collectives : bibliographies, outils de travail adaptés aux technologies modernes, mais aussi, partout où il en a la possibilité, développement de l'enseignement et des moyens de recherche en égyptologie. Il s'engage toujours avec la même générosité, que ce soit pour soutenir et encourager les programmes français ou pour renforcer le réseau scientifique international des égyptologues et, plus largement, des orientalistes.

Il préside ainsi la Société française d'égyptologie, assure le secrétariat général de l'Association internationale des égyptologues, après en avoir favorisé la naissance en 1973, mène à bien les célébrations consacrées en 1972 et 1990 à Jean-François Champollion, préside la Société des africanistes, la Société française des études éthiopiennes et la Society for Nubian Studies. Président d'honneur de la Société asiatique

et de la Société d'histoire des religions - Ernest Renan, il a présidé jusqu'à sa mort la Fondation Michela Schiff Giorgini, créée en 1984 en mémoire de la « Dame de Soleb ».

Élu secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1983, il élargit encore son action, assumant le secrétariat général de la Commission consultative des fouilles françaises à l'étranger du ministère des Affaires étrangères de 1973 à 1988, puis la présidence du haut comité des célébrations nationales du ministère de la Culture de 1988 à 2008, ainsi que la vice-présidence de la commission française pour l'Unesco.

Secrétaire perpétuel infatigable, il se donne sans compter à sa Compagnie, déployant des trésors d'énergie, contribuant à la création du grand prix d'archéologie Simone et Cino del Duca, faisant des colloques annuels de la villa Kérylos un rendez-vous scientifique international. Il dirige surtout les publications de l'Académie, veillant à tout, relisant sur épreuves chaque manuscrit, faisant toujours bénéficier les auteurs de ses remarques et commentaires.

Il ne néglige pas pour autant sa propre production scientifique, si foisonnante que nous avons décidé d'y consacrer un site internet – plus de 1700 titres recensés à ce jour.

Tout absorbé qu'il est par la gestion de l'Académie, il publie coup sur coup les trois volumes du *Répertoire d'épigraphie méroïtique* en 2003, *Les Textes de la pyramide de Pépy I^{er}*, le *Recueil bio-bibliographique*, en 3 volumes, de l'Institut de France (*Le Second siècle*, 1895-1995, 2407 p.), le *Dictionnaire de l'Antiquité*, etc.

Il était membre de plusieurs académies étrangères et françaises : British Academy, Accademia dei Lincei de Rome, Académie des sciences de Russie, de Belgique, du Danemark, de Suède, de Munich, de Roumanie, de Madrid, de Barcelone, Accademia Pontaniana de Naples, Institut d'Égypte du Caire, Instituts archéologiques allemand et autrichien, Istituto Italiano per il Medio ed Estremo Oriente, American Philosophical Society de Philadelphie. Il était également docteur *honoris causa* des universités de Louvain, de Bologne et de Vienne.

Son rayonnement international tenait assurément à l'immensité de son savoir et de son œuvre. Il venait, tout aussi certainement, de l'homme lui-même, dont les qualités n'ont jamais été masquées par le manteau de la science et des honneurs.

D'humeur toujours égale, simple et souriant, il savait écouter et cherchait toujours à comprendre avant de juger, curieux de l'autre comme il l'était de tout. Il admirait Gaston Maspero, qui fut toujours son modèle. Les hasards de la vie font que seulement quelques mètres les séparent l'un de l'autre dans le cimetière du Montparnasse, où il fut porté en terre par ses amis et collègues le 23 septembre dernier.



Jacques Thuillier est né à Vaucouleurs (Meuse), le 18 mars 1928. Il s'est éteint le 18 octobre 2011 à l'âge de 83 ans. Historien de l'art français, il est nommé professeur au Collège de France en 1977, titulaire de la chaire d'Histoire de la création artistique en France (1977-1998).

Notice sur la vie et les travaux de Jacques Thuillier

Roland Recht

« Face à une histoire de l'art toujours suspendue à une transcendance, que ce soit la dialectique de l'Esprit ou la mystique du Progrès, il accomplissait un renversement copernicien, replaçant l'œuvre et l'artiste au centre même de l'enquête : laïcisation importune dans une période dont on voit bien maintenant qu'elle a éperdument cherché à se raccrocher à des croyances, alors qu'elle-même revendiquait hautement sa liberté. Au lieu de routes bien tracées, permettant ces spéculations scolastiques toujours plus subtiles qui plaisent tant aux élèves et laissent béat le grand public, il préconisait une "remise à plat" de tous les problèmes... »

C'est ainsi que s'exprime Jacques Thuillier à propos d'Henri Focillon : ces mots, on pourrait les appliquer à notre collègue disparu le 18 novembre dernier. Nul plus que Jacques Thuillier n'a accompli durant toute sa vie cet effort continu pour « replacer l'œuvre et l'artiste au centre de l'enquête ».

Pr Roland RECHT
Histoire de l'art européen
médiéval et moderne

Légende image. Jacques Thuillier
dans les réserves du musée de Grenoble.
© Akiya TAKAHASHI



Il est né le 18 mars 1928 à Vaucouleurs, un chef-lieu de canton de la Meuse, d'à peine 2 000 âmes. Son père étant nommé professeur de lettres au lycée technique de Nevers en 1937, il fera sa scolarité dans cette ville, où il y avait cathédrale et musée. Et il donnera cette rare confiance personnelle dans sa leçon inaugurale du Collège de France : « ...grâce à mes parents, j'ai appris à distinguer une porte gothique d'une porte romane dans le moment même où je commençais à déchiffrer mon alphabet. »

Reçu premier au concours général de version latine en 1944, il entre l'année suivante en première supérieure préparatoire au lycée Henri IV. Comme chez beaucoup de jeunes gens de son âge dans ces années d'immédiat après-guerre, des problèmes de santé freinent quelque peu ses études. Il est inscrit en première supérieure au lycée Louis-le-Grand cette fois pour l'année 1950-1951, puis admis à l'École normale supérieure. Après une licence ès-Lettres, en 1952, il rédige un mémoire de diplôme d'études supérieures sur Félibien critique d'art (1953) : cet intérêt pour celui qu'il considère comme le premier biographe de l'art français ne va jamais se démentir et avec lui débute son œuvre d'historien de l'art.

Agrégé de Lettres en 1954, il mène des recherches sur la critique d'art en France aux ^{xvii}^e et ^{xviii}^e siècles et sur la peinture française du ^{xvii}^e dans le cadre d'une quatrième année libre à l'École normale (1954-1955). Puis il met à profit un séjour à Rome, comme pensionnaire à la Fondation Primoli, pour mener des recherches sur les artistes français en Italie. En 1956, il est pensionnaire à la Fondation Thiers, attaché de recherche au CNRS puis chargé d'un cours sur la critique d'art à la Sorbonne avant de devenir en 1959 assistant à l'Institut d'art et d'archéologie, rue Michelet. Sa carrière d'enseignant se poursuit à Dijon, où l'histoire de l'art n'avait pas d'existence académique, même si nous savons que Lucien Febvre y avait enseigné celle de l'art bourguignon en 1914. Chargé d'enseignement de l'histoire de l'art médiéval et moderne, Jacques Thuillier va inaugurer la présence de cette discipline à Dijon de 1962 à 1970. Il gardera toujours un regard attentif sur la destinée de cette université où seront nommés successivement des modernistes puis des médiévistes.

Sa thèse d'État (*Peinture et doctrines artistiques en France au ^{xvii}^e siècle*), soutenue en 1970, lui vaut d'être nommé dès octobre de la même année professeur d'histoire de l'art

moderne à l'université de Paris-Sorbonne. Sept années plus tard, le Collège de France crée à son intention la chaire d'*Histoire de la création artistique en France*, chaire qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite en 1998. Jusqu'en 1984, deux historiens de l'art enseignaient au Collège de France puisque André Chastel y occupait depuis 1970 la chaire d'*Art et civilisation de la Renaissance en Italie*.

Il serait fastidieux de rappeler toutes les responsabilités que Jacques Thuillier a exercées durant sa carrière : dans le cadre académique, dans les commissions nationales (CNRS et Comité consultatif des universités), dans la défense du patrimoine (Commission nationale des monuments historiques, Commission de classement des musées, Commission d'acquisition des musées classés et contrôlés, etc.), dans les instances internationales – il fut très actif dans le Comité international d'histoire de l'art à partir de 1964, dont il sera le secrétaire scientifique après 1969 –, dans les comités de rédaction (il fait partie des fondateurs d'*Art de France* en 1961 et de la *Revue de l'Art* en 1968).

Jacques Thuillier eut en vérité plusieurs vies qui s'entrecroisaient dans son tempérament d'infatigable travailleur. Je commencerai par son activité de grand « curateur » – il n'aimerait pas cet anglicisme qui définit néanmoins son activité de concepteur et d'organisateur d'expositions monographiques. C'est elle que je voudrais évoquer d'abord, parce qu'elle est comme une sorte de base chiffrée de sa pensée. Tout comme la photographie a modifié l'objet même de l'histoire de l'art naissante, dans la seconde moitié du ^{xix}^e siècle, les grandes expositions, elles, ont introduit cent ans plus tard une nouvelle valeur d'usage des œuvres et conséquemment modifié la relation que l'historien de l'art entretient avec elles. Jacques Thuillier est le contemporain de ce mouvement, il en a été un des grands acteurs. L'exposition est pour lui l'occasion de la réunion, par-delà le temps et l'espace, des composantes du corpus d'un artiste. Un moment de vérité qui soumet ce qui n'était jusque là qu'hypothèse, fiction monographique, au décret de la confrontation.

En 1963, il accompagne l'exposition consacrée à Charles Le Brun au château de Versailles d'un catalogue de 450 pages dont il écrit une brillante introduction, une biographie de l'artiste et toutes les notices de toutes les œuvres peintes connues du peintre de Louis XIV. « Une très grande partie du prestige de Le Brun auprès de ses contemporains, et

d'abord auprès des autres peintres, vient de ce qu'il sut, très jeune et toute sa vie, plus complètement que tout autre et avec une aisance inégalée, réaliser cet idéal : non de la peinture parfaite, mais du peintre parfait. »

La deuxième grande manifestation à laquelle il se consacre tout entier dès son entrée à la Sorbonne, est l'exposition des œuvres de Georges de La Tour qui s'ouvre en 1972 : l'époque est encore vibrante des secousses de mai 68. Des coups de boutoir sont portés à ceux que les plus jeunes considèrent comme les tenants de l'orthodoxie et à leurs conceptions de l'histoire de l'art. La tradition du *connoisseurship* telle qu'elle existe en France est très fortement contestée, comme l'exercice par excellence d'une histoire de l'art obsolète, parce qu'elle se tient par trop éloignée des considérations sociales et idéologiques dont l'historien de l'art devrait se soucier. C'est au plus fort de cette contestation que Thuillier lance la proclamation, que dis-je, le manifeste suivant en introduction à son exposition sur La Tour (1972) :

« La Tour est le triomphe de l'histoire de l'art, et sa justification. Car La Tour n'existerait pas sans l'histoire de l'art. À peine mort, celui qu'on tenait pour "peintre fameux" glisse pour près de trois siècles dans l'oubli. Seul le lent travail des historiens d'art a pu ce miracle : restituer, à partir d'un simple nom, l'un des plus grands peintres du xvii^e siècle.

Entendons bien : il s'agit de cette histoire de l'art traditionnelle, aujourd'hui moquée et vilipendée, réduite à portion congrue, et dont on ose à peine prononcer le nom, même dans l'Université et les Musées. Il y a de nos jours une nouvelle manière de traiter des œuvres d'art qui repousse l'ingrat travail des archives, ne tolère que le tête-à-tête avec le chef-d'œuvre et n'agrée pour sujet de commentaires que le sentiment du sacré ou l'aliénation sociale chez le créateur. »

C'est une déclaration de guerre aux francastéliens de l'École pratique, aux tenants d'une sémiologie de l'art, et à ceux du matérialisme historique. La réplique est vive. Les coups de bâton pleuvent de tous côtés. Mais Jacques Thuillier tient bon. C'est qu'il s'appuie sur des convictions que sa leçon inaugurale du 13 janvier 1978 va dégager avec force. J'en retiendrai une, qui me paraît et fondamentale et directrice dans son œuvre : l'historien de l'art ne peut dissocier le jugement de valeur du travail historique, en même temps qu'il

sait que toutes les hiérarchies qu'il construit sont relatives, donc provisoires. Mais relativisme et jugement de valeur ne peuvent se fonder que sur une étude scrupuleuse des sources d'archives, préalable, elle, à toute constitution d'un corpus ; puis sur un examen méticuleux des œuvres, de leur état de conservation, des repeints. L'étude des gravures qui conservent souvent la mémoire d'un tableau disparu constitue une autre source pour la connaissance du corpus le plus exhaustif possible.

Au fur et à mesure que les expositions monographiques et les livres s'ajoutent les uns aux autres, le xvii^e siècle français se transforme sous nos yeux : Nicolas Poussin, les frères Le Nain, Laurent de La Hyre, Sébastien Bourdon, Jacques de Bellange, Lubin Baugin... Mais le xix^e siècle retient aussi son attention : il s'interroge sur ce qu'on appelle « l'art pompier » en 1984, au moment où se prépare l'ouverture du musée d'Orsay, et compose pour le Musée national d'art occidental de Tokyo une exposition sur Delacroix et le romantisme français (1989) qui révèle de nombreuses œuvres, injustement reléguées dans les réserves des musées de province, qui sont si profondes qu'on avait pris le parti de les y oublier. Paradoxe : le romantisme français n'avait jamais fait l'objet d'une exposition, et, double paradoxe : celle de Jacques Thuillier ne sera jamais montrée en France.

Jacques Thuillier avait un incontestable talent d'écrivain. Son écriture exigeante, soucieuse de traduire le plus clairement possible l'intuition surgie devant une œuvre, bien que se situant dans la même tradition, n'avait pas le caractère par trop rhétorique de celle de Focillon, ni cette sonorité très littéraire que lui donnait Chastel – par exemple à propos de Le Brun :

« Le Brun est d'abord le peintre des Batailles. Les nus virils, les beaux chevaux lui font un langage suffisant. L'élan, le combat, la défaite multiplient à suffisance les mouvements du corps et ceux de l'âme. Constantin, Alexandre sont des prétextes commodes pour mettre à nu ces "passions" toutes proches encore de l'instinct qui se nomment ardeur, colère, pitié, peur ou désespoir, et touchent aux ressorts secrets et sommaires de toute vie. »

Authentique écrivain, pratiquant d'une certaine façon ce qu'on a appelé l'écriture-artiste, admirateur d'un classicisme dont André Félibien était à ses yeux le meilleur représentant et dont il admirait "la clarté et l'élégance", Thuillier travaillait

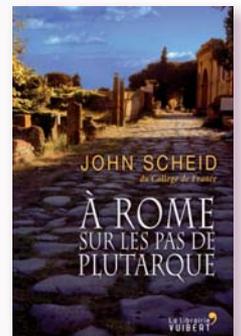
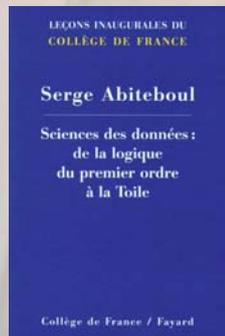
ses textes, quelle que fût leur destination, avec la patience d'un nielleur. S'il visait la clarté et l'élégance, il ne s'interdisait pas la polémique : au fil des pages, des coups de griffes, parfois de crocs à l'adresse de l'art de son temps ou aux conceptions de l'histoire de l'art qui n'étaient pas les siennes. Il n'est pas surprenant que l'Académie française ait songé à attirer dans sa compagnie celui qui avait un tel souci de la langue, à vrai dire le seul historien de l'art avec son aîné André Chastel qui pouvait y prétendre. Mais, comme nous l'ont révélé il y a quelques jours Jean d'Ormesson et Marc Fumaroli, Jacques Thuillier ne céda pas à leur amicale pression.

L'art de persuader, il le mettait au service de son action publique, afin de débattre avec ses pairs de problèmes relatifs au patrimoine, muséal et monumental, et cela avec une attention particulière pour ce qu'on appelait encore « la province ». C'est dans les musées de province, je l'ai dit, qu'il a fait de si nombreuses découvertes ; c'est dans les archives départementales qu'il enquêtait afin de documenter tel acte de vente ou tel fait relatif à une carrière artistique. Il était aussi un véritable amateur d'art, formant avec son frère Guy un couple de collectionneurs qui nous fait irrémédiablement penser aux frères Goncourt. Ils ont accumulé durant soixante ans tableaux, dessins et gravures de toutes les époques. C'est au contact des feuilles dénichées chez un marchand, ou de tableaux anonymes dont il flairait immédiatement la qualité et l'intérêt historique, que Jacques Thuillier a exercé quasi quotidiennement son œil et son jugement. Cette collection, il en a fait don et, à la différence de beaucoup de donateurs qui ne songent qu'à des institutions prestigieuses comme le Louvre ou Orsay, les Thuillier sont restés fidèles à la Lorraine : 2 000 dessins et 12 000 gravures sont revenus au musée de Nancy, et près de 100 tableaux au musée départemental de Vic-sur-Seille, le lieu de naissance de Georges de La Tour, dont ils forment aujourd'hui le noyau principal.

Et puis, il y a le merveilleux professeur qui, de l'université de Dijon jusqu'au Collège de France, a entraîné dans les études du xvii^e siècle, mais pas seulement, un nombre d'historiens de l'art aujourd'hui réputés. C'est au Collège de France, où il a enseigné durant 21 ans, qu'il a donné sans doute le meilleur de lui-même. Dans un premier temps, il consacre ses cours essentiellement au xvii^e siècle, avec une place faite aux peintres lorrains et à la théorie de l'art ; puis à partir

de 1988 il fait alterner l'étude de la peinture romantique avec le xvii^e siècle. Mais le plus surprenant aujourd'hui reste son intérêt pour l'informatique qu'il manifeste dès 1986, lui consacrant son séminaire puis, à compter de 1989, la totalité de ses séminaires. Il avait réfléchi avant ses collègues de France ou de l'étranger, aux apports immenses que l'on pouvait attendre de l'informatisation des documents d'archives ou des collections.

Avant de représenter un lieu de consécration, le Collège de France était pour Jacques Thuillier une forme unique de sociabilité savante. Il voyait dans la cohabitation de tant de disciplines différentes, une formidable émulation intellectuelle. Il s'intéressait de très près aux travaux de ses collègues, en particulier ceux des sciences de la nature. Vous l'avez tous vu assister à nos assemblées dominicales encore quelques mois avant sa mort, d'une discrétion exemplaire, mais toujours attentif, soucieux quant au devenir du Collège. Nous garderons sans doute tous de lui l'image d'un homme courtois, par-dessus tout sensible, dans sa quête de la personnalité des peintres du xvii^e siècle comme dans celle de ses contemporains, à toutes les expressions d'une vie singulière.



Serge ABITEBOUL Sciences des données : de la logique du premier ordre à la Toile

Coll. Leçons inaugurales du Collège de France
Paris, Collège de France / Fayard, 2012

Conçus à partir d'un langage formel – la logique du premier ordre –, les systèmes de gestion de bases de données relationnels servent de médiateurs entre l'individu et la machine, dispensant ainsi celui-ci de tâches fastidieuses. La Toile, avec les moteurs de recherche, s'est muée en bibliothèque numérique à l'échelle de la planète. Aujourd'hui, de nouveaux systèmes informatiques font émerger des masses de données disponibles une « intelligence collective ». Un des grands défis des années à venir est de développer les technologies qui permettront de trouver, d'évaluer, de valider, de vérifier, de hiérarchiser l'information pour construire la « Toile des connaissances » de demain.

Serge Abiteboul a coécrit *Foundations of Databases* (Addison-Wesley, 1995), ouvrage de référence en théorie des bases de données, et plus récemment, *Web Data Management* (Cambridge University Press, 2011). Actuellement directeur de recherche à l'INRIA et membre du laboratoire LSV de l'ENS Cachan, il est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire d'Informatique et sciences numériques pour l'année 2011-2012.

Leçons inaugurales en ligne sur :
<http://lecons-cdf.revues.org/>

Carlo OSSOLA Introduzione alla Divina Commedia

Venise, Ed. Marsilio, 2012

« Sur les quatre plans d'évolution définis par Dante dans son *Convivio* : le littéral, l'allégorique, le moral et l'anagogique, l'œuvre impérieuse de la *Commedia* poursuit héroïquement son ascension méthodique, comme celle du héros lui-même, pèlerin d'amour et d'absolu. Elle s'élève, de cercle en cercle, jusqu'à cette abstraction finale d'une effusion de gloire au sein de la divinité : *effusion encore toute d'intellect*, car le cheminement spirituel du poète est, par sa nature même, étranger aux voies du mysticisme proprement dit » (Saint-John Perse, *Pour Dante*, 1965).

Carlo Ossola est professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de Littératures modernes de l'Europe néolatine.

John SCHEID Plutarch Römische Fragen

Darmstadt, WBG, 2012

Une nouvelle traduction des *Questions romaines* de Plutarque est proposée par John Scheid dans une édition bilingue (grec-allemand), suivie d'un long commentaire et d'un appareil critique, publiée chez WBG (Wissenschaftliche Buchgesellschaft). La version française de ce texte (voir ci-dessous) est publiée chez Vuibert, avec un commentaire et des cartes encore plus enrichies.

John SCHEID À Rome sur les pas de Plutarque

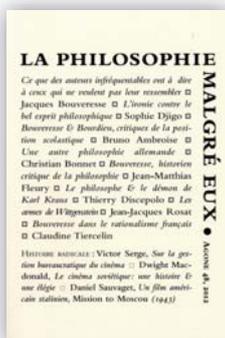
Paris, La Librairie Vuibert, 2012

Plutarque, historien de la fin du 1^{er} siècle de notre ère et auteur des fameuses *Vies parallèles*, est l'une des principales sources qui nous ont fait connaître l'Antiquité. Citoyen romain d'origine

grecque, son œuvre constitue une mine d'informations très précieuses sur la vie quotidienne dans l'Empire romain, ses coutumes et ses institutions. Parmi ses ouvrages qui nous sont parvenus, les *Questions romaines* sont sans doute le texte le plus énigmatique. Comment interpréter cette étourdissante succession de questions et de réponses contradictoires sur les us, les mythes ou la religion romaine, qui semble ne répondre à aucune logique apparente ? Les historiens se sont longtemps divisés sur le problème.

Jusqu'à ce que John Scheid en découvre le sens caché, qu'il nous livre ici. Les *Questions romaines*, démontre-t-il, suivent une trame très précise, bien qu'implicite, dictée par la topographie de la Ville éternelle. C'est un livre avec lequel on déambule à travers les rues du Forum romain, sur les places du Forum Boarium, le long de la Voie sacrée, entre les temples du Capitole et le Grand Cirque... Dans cette promenade savante et littéraire, chaque monument suscite un questionnement, chaque point de vue réveille, par association d'idées, une image. Grâce à Plutarque, la Rome qui se déployait sous ses yeux revit. Grâce à John Scheid, qui entraîne le lecteur moderne dans les pas de l'illustre historien, on saisit combien notre histoire recèle de découvertes encore à faire...

Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire de Religion, institutions et société de la Rome antique, John Scheid est l'un des plus grands historiens contemporains du monde romain. Directeur de fouilles, spécialiste d'Auguste et des questions religieuses, il a écrit de nombreux ouvrages et articles de référence, notamment *La Religion des Romains* (Armand Colin, 2010), *Quand faire, c'est croire. Les rites sacrificiels romains* (Aubier, 2011), *Pouvoir et religion à Rome* (Pluriel, 2011). Il est l'auteur de la nouvelle traduction des *Questions romaines* de Plutarque reproduite ici.



Jacques BOUVERESSE, Sophie DIJO, Bruno AMBROISE, Christian BONNET, Jean-Matthias FLEURY, Thierry DISCEPOLO (dir.), Jean-Jacques ROSAT, Claudine TIERCELIN
La philosophie malgré eux

Agone n° 48
 Marseille, Agone, 2012.

Orienter ses efforts contre tout ce qu'il peut y avoir de prestigieux et d'ensorcelant dans certaines productions de l'intellect. S'appliquer avec une sorte de génie de la destruction à combattre toute espèce d'enthousiasme théorique et spéculatif. Parce que l'entendement humain est en quelque sorte perpétuellement malade de ses propres succès, il ne connaît le plus souvent que pour méconnaître, il ne produit guère de lumières qui ne finissent par le rendre quelque peu aveugle ni de solutions qui ne constituent en même temps des problèmes...

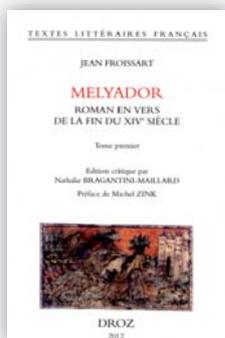
Jean FROISSART

Melyador

Roman en vers de la fin du ^{xiv}^e siècle

Tome I et II
 Édition critique de Nathalie Bragantini-Maillard
 Préface de Michel Zink
 Genève, Librairie Droz, 2012.

Œuvre de Jean Froissart, *Melyador* est le dernier roman arthurien en vers connu du Moyen Âge français. Le manuscrit Paris, BnF, fr. 12557 en donne la seule version quasi complète, probablement remaniée dans les années 1380 avec la collaboration de son commanditaire, Wenceslas de Bohême, auteur présumé des insertions lyriques. En une langue créative, alliant habilement ancien et moderne, et en un style résolument personnel, ce roman complexe mêle histoires amoureuses, aventures armées, fêtes et tournois somptueux dans la grande tradition de la chevalerie courtoise et bretonne, non sans une réflexion amusée sur le genre. Introduite par une présentation philologique, linguistique et littéraire et assortie de nombreuses



notes, d'un glossaire et d'index exhaustifs, la nouvelle édition intégrale qui en est proposée vise à livrer un texte respectueux des particularités du manuscrit, à en éclairer la lecture et à rassembler les matériaux utiles à la connaissance du français du ^{xiv}^e siècle.

Alphonse de LAMARTINE

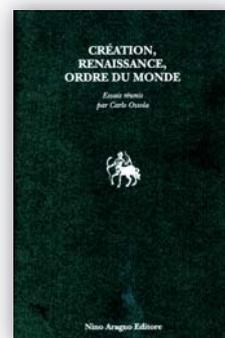
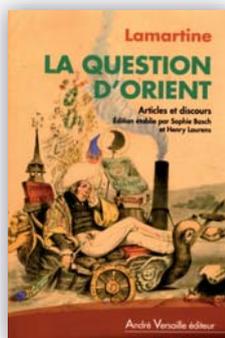
La Question d'Orient

Discours et articles politiques (1834-1861)

Édition établie, préfacée et annotée par Sophie Basch et Henry Laurens
 Bruxelles, André Versaille Editeur, 2011.

L'importance des discours et articles d'Alphonse de Lamartine (1790-1869) est capitale pour comprendre non seulement l'enjeu supérieur que constitue la « question d'Orient » au ^{xix}^e siècle, mais également la politique extérieure de la monarchie de juillet et des débuts de la Deuxième République (et bien sûr aussi pour l'histoire littéraire).

Le présent volume réunit tous les discours et articles relatifs à la « question d'Orient », qui occupa toute l'Europe du ^{xix}^e siècle. Figure majeure du romantisme, le poète fut aussi un des premiers acteurs de la vie politique française. Son parcours politique est étroitement lié à son voyage en Orient. Élu à la Chambre en 1833, alors qu'il chevauchait entre Damas et Beyrouth, Lamartine inaugura sa carrière de député par un retentissant discours sur le démembrement de l'Empire ottoman, qui occupa les grandes puissances de la fin du ^{xviii}^e au début du ^{xx}^e siècle. La fameuse « question d'Orient » le mobilisera pendant près de trente ans. Son opinion évolue : lui qui pariait initialement sur un effondrement des Ottomans deviendra leur défenseur. L'ensemble de ces discours et articles réunis dans ce volume révèle non seulement un grand orateur mais aussi un politique avisé, qui n'hésite pas à revenir sur ses erreurs. La « question d'Orient » s'est aujourd'hui déplacée. Ses enjeux demeurent cruciaux. Les écrits de Lamartine, par l'éclairage



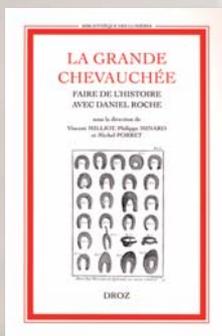
historique qu'ils apportent sur les processus de modernisation des sociétés orientales, continuent d'éclairer le présent. Cette édition a été établie par Sophie Basch, professeur de littérature française à la Sorbonne, et par Henry Laurens, professeur d'Histoire contemporaine du monde arabe au Collège de France.

Carlo OSSOLA (essais réunis par)

Création, Renaissance, Ordre du Monde

Collection *Europa Restituta*
 Turin, Ed. Nino Aragno, 2012

Ce volume réunit les Actes du colloque *Création, Renaissance, Ordre du monde*, organisé par la chaire de « Littératures modernes de l'Europe néolatine » en collaboration avec l'Institut d'études italiennes (ISI) de l'Université de la Suisse italienne, de Lugano, qui a eu lieu au Collège de France, à Paris, le 10 juin 2008. Les hommes de la Renaissance ont pensé que la Nature travaille encore et toujours à la perfection : « L'eau érode les montagnes et comble les vallées, et si elle en avait le pouvoir, elle réduirait la terre à l'état de sphère parfaite ». Cette pensée de Léonard situe exactement le point autour duquel il faut placer le rapport entre deux concepts qui se chevauchent dans la culture de l'Occident gréco-latin et chrétien : la *renaissance* et la *création*, l'une et l'autre à chaque époque suscitées et nourries par la soif, le besoin, l'impératif souvent, de *perfection*. Ce colloque a parcouru les enjeux historiques d'une *Weltanschauung* qui fut à l'origine du renouveau des arts à l'époque moderne : il suffirait de penser, quant au modèle de la mythologie classique ou bien à l'autorité du récit de la *Genèse*, à deux chefs-d'œuvre emblématiques qui surgissent à quelques lustres de distance : d'un côté la *Naissance de Vénus* de Botticelli et de l'autre les fresques de la *Création* sur la voûte de la Sixtine de Michel-Ange.



Vincent Milliot, Philippe Minard et Michel Porret (dir.)

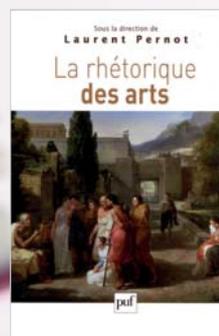
La Grande Chevauchée Faire de l'histoire avec Daniel Roche

Genève, Librairie Droz, 2011.

Plutôt qu'un hommage académique, *La Grande Chevauchée* ouvre une perspective sur un atelier collectif, animé avec passion et sens de la fraternité par Daniel Roche, en véritable « républicain des Lettres » qu'il est.

Issu des travaux du séminaire d'Histoire des Lumières tenu au Collège de France, ce volume entend donner l'image vivante d'une méthode, celle d'un échange égalitaire et libre entre chercheurs d'horizons et de générations différentes, une méthode que Daniel Roche a pratiquée avec chaleur et générosité durant sa carrière.

On y retrouvera tous les thèmes qui ont été travaillés et renouvelés par Daniel Roche, dans la fidélité au projet émancipateur des Lumières, et avec un double souci : assumer l'héritage historiographique pour mieux innover, et donner à voir un « intellectuel collectif » à l'ouvrage.



Laurent Pernot (dir.)

La rhétorique des arts

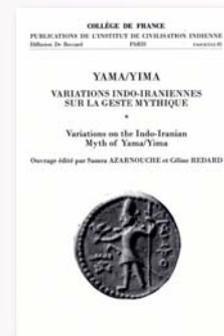
Actes du colloque tenu au Collège de France sous la présidence du Pr Marc Fumaroli. Paris, Presses universitaires de France, 2012.

Cet ouvrage collectif, issu d'un colloque présidé par Marc Fumaroli, de l'Académie française, apporte une nouvelle perspective sur l'histoire intellectuelle et artistique de l'Europe, prolongeant en cela *l'Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*, publiée aux PUF en 1999.

Son propos consiste à mettre les beaux-arts en relation avec la rhétorique : d'un côté, la peinture, la sculpture, l'architecture, la musique ; de l'autre, l'art de produire et d'analyser les discours. Rapprochement inattendu, et pourtant... Alors que la rhétorique a parfois la réputation d'être une discipline aride ou spécialisée, on découvre ici que, tout au long de l'histoire européenne, elle a constitué pour les artistes une référence partagée, un répertoire de thèmes et de formes d'expression, une sorte de langue commune. Allant plus loin, la rhétorique a exercé une influence sur les arts. S'est constitué un art de persuader propre à chaque art.

Tels sont les thèmes sur lesquels porte la réflexion, à propos d'une longue durée qui couvre l'Antiquité gréco-romaine, le Moyen Âge occidental et byzantin, la Renaissance, l'Âge classique et l'époque moderne contemporaine.

Laurent Pernot, correspondant de l'Institut, est professeur à l'université de Strasbourg et ancien président de la Société internationale d'histoire de la rhétorique.



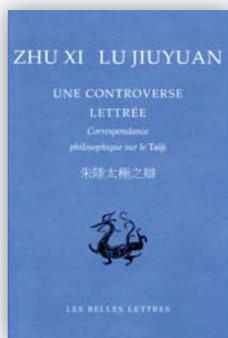
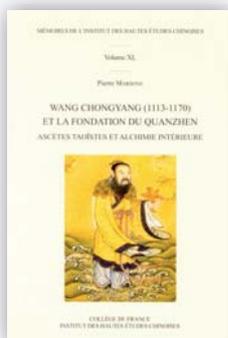
Samra AZARNOUCHE, Céline REDARD (ed.)

Yamá/Yima Variations indo-iraniennes sur la geste mythique

Publications de l'Institut de civilisation indienne du Collège de France, fasc. 81 Paris, De Boccard, 2012.

Le personnage qui a pour nom « Jumeau » présente la particularité exceptionnelle d'être la seule figure de la mythologie humaine incontestablement commune à l'Inde et à l'Iran (sanskrit *Yamá*, avestique *Yima*). Mais si leur histoire se situe pareillement aux premiers temps de l'humanité, chacun représente un type différent de héros des origines, de telle sorte que la variation confine à l'inversion. Yamá est le premier homme et le premier mort devenu roi du séjour des âmes, tandis que Yima se donne pour tâche d'assurer et de sauvegarder autant que possible l'immortalité des êtres vivants sur la terre.

Le séminaire organisé les 9 et 10 juin 2011 au Collège de France par la chaire de Langues et religions indo-iraniennes avait pour but d'envisager le personnage dans toute sa diversité, de l'Inde à la Perse en passant par l'Asie centrale et le Nouristan, du *Rigveda* au *Livre des rois* en passant par l'*Avesta*.



Michael Langlois (Ed.)
Thomas Römer (dir.)
Monde sémitique et Bible hébraïque

Semitica n° 54
Cahiers publiés par l'Institut d'études sémitiques du Collège de France
Paris, Librairie Adrien Maisonneuve, 2012.

Les cahiers *Semitica* furent créés en 1948 par l'Institut d'études sémitiques de l'université de Paris, avec un comité composé de R. Blachère, A. Dupont-Sommer, C. F. Jean, J. Nougayrol, et C. Virolleaud, son président. En 1973, l'Institut fut transféré au Collège de France, qui assure désormais la publication de ces cahiers.

De même que l'Institut d'études sémitiques, *Semitica* s'étend à toutes les branches des études sémitiques : linguistique, philologie, histoire, archéologie, épigraphie, ainsi qu'à tous les domaines du monde sémitique, ancien et moderne, et aux domaines connexes.

Cet ouvrage comporte en première partie des documents inédits de Jean-Marie Durand, Michaël Guichard, Michael Langlois, André Lemaire, Marie-Jeanne Roche et François Bron

En seconde partie des études épigraphiques, philologiques et historiques de Reinhard Achenbach, Matthieu Richelle, Jürg Hutzli, Thomas Römer, Hans-Peter Mathys, Christophe Nihan, Ido Koch et Torleif Elgvin.

Pierre MARSONE
Wang Chongyang (1113-1170) et la fondation du Quanzhen : Ascètes taoïstes et alchimie intérieure

Mémoires de l'Institut des hautes études chinoises du Collège de France, Volume XL.
Paris, Collège de France, Institut des hautes études chinoises, 2010

Le mouvement Quanzhen est le grand mouvement du renouveau religieux de la Chine moderne. Selon la tradition, son fondateur, Wang Chongyang (1113-1170), eut la vision de deux immortels,

à la suite de quoi il convertit sept disciples : Ma Danyang, Tan Changzhen, Liu Changsheng, Qiu Changchun, Wang Yuyang, Hao Taigu et la femme de Ma Danyang, Sun Buer, qui répandirent le mouvement en Chine du Nord. Cinquante ans plus tard, le Quanzhen était devenu le principal mouvement religieux du pays. De nos jours encore, l'école Quanzhen joue un rôle très important.

La première partie, historique, commence par l'étude des sources primaires qui permettent d'examiner le processus de transformation de la biographie de Wang Chongyang en hagiographie. Ainsi, les apparitions, jamais clairement affirmées par Wang, furent transmises comme véridiques par son disciple favori Ma Danyang, qui développa la légende du fondateur. Puis, l'auteur étudie les différences entre les personnalités des disciples, réévalue leurs rôles respectifs et montre la diversité interne du mouvement avant la standardisation qui suivit son institutionnalisation. Enfin, il étudie comment le concept des sept disciples fondateurs a été forgé à travers un processus qui a duré plus d'un siècle.

La seconde partie traite de la nature taoïste du mouvement, des principales caractéristiques de sa vie religieuse, des immortels et des ascètes qui jouèrent un rôle important dans la pensée et la prédication du Quanzhen à ses débuts, ainsi que de la place des notions bouddhistes et confucianistes dans l'enseignement du Quanzhen. Puis, l'auteur tente de donner une nouvelle interprétation des symboles alchimiques constamment utilisés, des nombreux poèmes des moines Quanzhen, ainsi que du processus théorique de l'alchimie intérieure, qui représente l'un de leurs principaux enseignements.

ZHU Xi, LU Jiuyuan
Une controverse lettrée
Correspondance philosophique sur le Taiji

Bibliothèque chinoise
Collection dirigée par Anne Cheng et Marc Kalinowski
Paris, Les Belles Lettres, 2012

De toutes les controverses qui jalonnent l'histoire de la pensée chinoise, la « Querelle de Zhu Xi et Lu Jiuyuan » : est sans doute l'une des plus marquantes et assurément la plus célèbre pour ce qui concerne l'époque impériale. L'épisode met aux prises deux penseurs considérables, à la fois lettrés exemplaires et figures majeures du renouveau confucéen des Song (960-1279), dont la rivalité de chefs d'école culmine à la fin des années 1180 au cours de l'échange de lettres présenté dans ce volume. Si l'affrontement se focalise sur la question du « Faîte suprême » (*Taiji*), notion métaphysique associée au *Yin-Yang* dont la reformulation par Zhu Xi est contestée par Lu Jiuyuan, le débat touche également à des conceptions divergentes de la lignée confucéenne, tout en révélant des approches sensiblement différentes de l'herméneutique et de la pratique lettrées.

Diffusé dès son époque dans les cercles de disciples, puis médité par des générations de lettrés, cet ensemble épistolaire nous est donné ici à lire pour la première fois en français, dans une traduction intégrale qui en restitue la dynamique et la teneur, entre estime réciproque et critiques incisives. On y accède de plain-pied à ce que pouvait être un débat philosophique dans la Chine prémoderne : une forme de sociabilité raffinée, où le questionnement sur la réalité ultime est inséparable d'un art de lire les textes, et où l'ascendant intellectuel se conquiert aussi bien dans le jeu de l'argumentation que dans l'affirmation de styles d'étude antagoniques.



Hommage à Ernest Renan

colloque de rentrée 2012

11-12 octobre 2012
 2012 est le 150^e anniversaire de la célèbre leçon inaugurale de Renan au Collège de France et le 120^e anniversaire de sa mort.

Profitant de cette double commémoration, le Collège de France rend hommage à l'un de ses grands noms en reprenant les étapes de sa vie et en examinant son œuvre

scientifique et littéraire. À travers sa personnalité, ce sont toutes les grandes interrogations du XIX^e siècle qui ressurgissent ainsi que la question toujours actuelle de la place du savant dans la cité.

Jeudi 11 octobre

9h00 Introduction par Serge Haroche, *Administrateur du Collège de France* puis par Henry LAURENS, *Collège de France*

La vie de Renan

- 9h15 Henry LAURENS, *Collège de France*
Présentation générale de l'œuvre de Renan
- 10h00 Michel ZINK, *Collège de France*
Souvenirs d'enfance et de jeunesse : l'éternel séminariste
- 11h00 Tobie ZAKIA, *Caisse nationale de sécurité sociale du Liban*
Les Renan à Amschit
- 11h45 Céline SURPRENANT, *Université du Sussex*
Renan, Administrateur du Collège de France

Histoire et archéologie

- 13h30 Dominique CHARPIN, *École pratique des hautes études*
Renan, un sémitisant au berceau de l'assyriologie
- 14h15 Corinne BONNET, *Université de Toulouse (UTM) / Institut Universitaire de France*
« Cette mission qui m'a mis durant une année dans le contact le plus intime avec l'Antiquité » : Ernest Renan et la « découverte » de la Phénicie
- 15h00 Denis KNOEPFLER, *Collège de France*
Le recours à l'épigraphie dans l'*Histoire des origines du christianisme* : un souci de renouvellement ou une coquetterie d'érudit ?
- 16h00 Thomas RÖMER, *Collège de France*
Renan et l'exégèse historico-critique de la Bible
- 16h45 Manfred KROPP, *Université Johannes Gutenberg de Mayence*
Renan et les origines de l'Islam
- 17h30 John SCHEID, *Collège de France*
Renan, l'empire et la religion des Romains

Vendredi 12 octobre

Philosophie et religion

- 9h00 Claudine TIERCELIN, *Collège de France*
La raison selon Renan
- 9h45 Jacques BOUVERESSE, *Collège de France*
La science, la métaphysique, la religion et la question de leur avenir
- 10h45 Alain de LIBERA, *École pratique des hautes études*
Renan et l'averroïsme
- 11h30 Jean-Noël ROBERT, *Collège de France*
Renan et le bouddhisme

Politique et postérité

- 13h15 Perrine NAHUM, *CNRS*
Renan passeur : de la science des religions à l'histoire des religions
- 14h00 Jean BALCOU, *Université de Bretagne occidentale*
Pie IX vu par Renan
- 14h45 Dominique BOUREL, *CNRS, Centre Roland Mousnier Paris Sorbonne*
Succéder à Renan : Salomon Munk et Philippe Berger
- 15h45 Antoine COMPAGNON, *Collège de France*
Le dieu de la Troisième République
- 16h30 Sophie BASCH, *Université Paris-Sorbonne*
La fortune de *La Prière sur l'Acropole*
- 17h15 Pierre ROSANVALLON, *Collège de France*
Renan, père fondateur de la République ?

LEÇONS INAUGURALES

18 octobre 2012, 18 h

Bernard Chazelle

Chaire d'Informatique et sciences numériques
année académique 2012-2013

L'algorithmique et les sciences

25 octobre 2012, 18 h

Karol Beffa

Chaire de Création artistique
année académique 2012-2013

Comment parler de musique ?

13 décembre 2012, 18 h

Edith Heard

Chaire de Génétique et mémoire cellulaire

CONFÉRENCES

2, 9, 16 et 23 octobre 2012, 17 h

Fred H. Gage

1. Adult Neurogenesis in the Mammalian Hippocampus
2. Modeling Human Psychiatric Disease in a Dish
3. The Mosaic Brain: a Role for Mobile Elements
4. Studies of Neuronal Diversity among Primates

3, 17, 24 et 31 octobre 2012, 17 h

Edward A. Dennis

1. Lipidomics in Health and Disease
2. Omega-3 Fatty Acid Function in Inflammation, Retina and Nutrition
3. Evolution of Phospholipases in Catalysis and Cellular Function on Membranes
4. Eicosanoid Function in Inflammatory Hyperalgesia and Pain

5, 19, 26 octobre 2012, 14h30

Stefan Maul

Vers une compréhension de la vision du monde dans le Proche-Orient ancien

1. Expulser le mal. Conceptions de la maladie et de l'art médiéval dans le Proche-Orient ancien
2. Nourrir le Dieu ensemble – Le sacrifice comme fondement de l'identité dans l'empire assyrien
3. L'art divinatoire dans le Proche-Orient ancien et sa signification politique
4. L'un et le multiple. Réflexions sur le monothéisme latent de certaines représentations du Dieu dans le Proche-Orient ancien

10, 17, 24 et 31 octobre 2012, 11 h

Witt L. Idema

1. Law as Literature: the Pan (Judgment) as a Legal and a Literary Genre
2. Animals in Court: Swallow vs. Sparrow and Mouse vs. Cat
3. Judge Bao and the Nature of Crime
4. Judge Bao: Authority and Independence

15, 22 et 29 novembre 2012, à 16h30

Yasuo Kobayashi

La chair et le ciel : une interrogation sur les fondements ontologiques du Japon de notre après-guerre

TOUTE L'ACTUALITÉ www.college-de-france.fr

34

**La Lettre du Collège de France
juillet 2012 – n° 34**

Directeurs de la publication :
Pierre CORVOL
Administrateur du Collège de France
et Florence TERRASSE-RIOU
Directrice des Affaires culturelles
et relations extérieures

Direction éditoriale :
Marie Chéron, Patricia Llegou

Conception graphique :
Patricia Llegou

Relectrice :
Céline Vautrin

Crédits photos :
© Collège de France, Patrick Imbert
ISSN 1628-2329

Le Collège de France
11, place Marcelin-Berthelot
75231 Paris cedex 05

Impression : CHAMPAGNAC



**COLLÈGE
DE FRANCE**
—1530—

11, place Marcelin-Berthelot 75231 Paris cedex 05

4€